



Les migrants

Lettre 96 aux cercles de silence

Décembre 2024

La Côte d'Ivoire montre un exemple de ce qu'il est possible de faire pour établir une politique juste vis-à-vis des migrants (voir ci-dessous). C'est un bel exemple à citer pour la journée des migrantes du 18 décembre 2024.

Il est urgent d'attendre l'évolution en Syrie. Il est urgent d'attendre ce que sera le prochain ministre de l'intérieur en France. Mais cette lettre ne traite pas de l'actualité, mais souhaite mettre en perspective, et donc avec un certain délai, ce qui a trait aux migrants et plus particulièrement aux exilés. Les questions de migration se déroulent sur le long terme et nécessitent une certaine réflexion et donc ne prennent pas en compte uniquement les réactions « à chaud ». Gardons la tête froide » ce qui est plus facile avec la saison. Mais le froid pose de sérieux problèmes, chaque jour, aux exilés qui dorment dans la rue de notre continent.

Michel Girard

L 95 envoyée 28-29 novembre 2024 sites utilisés jusqu'au 28 novembre

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Le Charter Awards 2024 récompense les Préfectures pour leurs pratiques illégales et abusives d'enfermement et d'expulsion	3
Là où les voix résonnent : échos de centres de rétention administrative	4
Nimes	5
Toulouse	5
FRANCE.....	5
Que vont devenir les réfugiés syriens en France ?.....	6
3 procédures judiciaires visant Utopia56	7
comment éviter la disparition de l'AME	8
Quelle politique migratoire pour le nouveau gouvernement ?.....	9
Bressuire.....	10
Calais.....	10
Cambremer.....	16
Fontaine-lès-Dijon	16
Lannion	17
Guyane	17
Lorient.....	19
Pays de Lorient.....	19
Lyon	19
Montgenèvre	20
Nantes.....	21

Paris.....	22
Rennes.....	22
Vannes.....	22
MANCHE.....	23
MEDITERRANEE.....	25
Ocean Viking.....	26
SOS Humanity.....	26
UNION EUROPÉENNE.....	26
Les mineurs isolés en Europe.....	26
Près de 21 000 migrants interceptés par les garde-côtes libyens.....	26
Allemagne.....	27
Belgique.....	29
Espagne.....	30
Finlande.....	32
Grèce.....	33
Italie.....	33
Irlande.....	34
Pologne.....	35
EUROPE.....	36
Bosnie- Herzégovine.....	36
Royaume-Uni.....	36
Serbie.....	38
ASIE.....	38
Syrie.....	38
Turquie.....	43
AFRIQUE.....	43
Côte d’Ivoire.....	43
Tunisie.....	44
AMERIQUE.....	44
Mexique.....	44
USA.....	45

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

LE CHARTER AWARDS 2024 RECOMPENSE LES PREFECTURES POUR LEURS PRATIQUES ILLEGALES ET ABUSIVES D'ENFERMEMENT ET D'EXPULSION

A l'occasion des 40 ans de la création des centres et locaux de rétention administrative (CRA et LRA), La Cimade a organisé la 2^{ème} édition de la cérémonie des Charter Awards (la 1^{ère} s'était tenue en 2026), au Point Ephémère dans le 10^{ème} arrondissement de Paris.

Basée sur l'humour et une mise en scène théâtrale, l'objectif de cette cérémonie n'en est pas moins sérieux. La Cimade souhaite mettre en lumière les pratiques abusives et illégales des préfetures et dénoncer l'enfermement administratif des personnes migrantes. Par cet événement, La Cimade entend également réaffirmer son intention de défendre les personnes étrangères, dénoncer les politiques migratoires d'enfermement et d'expulsion et continuer son rôle de contre-pouvoir, représentant de la société civile et garant de l'Etat de droit.

Lors de cette cérémonie, neuf distinctions ont été décernées. Ainsi, la préfeture de l'Essonne a gagné le prix *Sans foi ni loi* pour avoir multiplié les expulsions en violation d'une décision de justice ou d'un droit fondamental garanti par la loi (droit d'asile, droit au recours effectif et à accéder à un tribunal). La préfeture de Mayotte a quant à elle été distinguée du prix *Petits bagnards* pour l'enfermement de milliers d'enfants.

Parmi ces prix, sept avaient été remis en région (Bordeaux, Toulouse, Béziers, etc.) en amont de la cérémonie nationale, par des salariés et bénévoles de l'association qui œuvrent à la défense des droits des personnes étrangères toute l'année sur ces territoires.

Les projets d'extension ou de création de nouveaux lieux d'enfermement administratif, l'augmentation de la durée de la rétention, les injonctions à la « fermeté » adressées aux préfetures, l'obsession de la délivrance des OQTF hors de tout discernement, alimentent encore et toujours une machine à enfermer les personnes étrangères violente et inefficace ; et ce au mépris des libertés les plus fondamentales telles que le droit à la santé, à la dignité, au respect de la vie privée ou encore à ne pas subir de traitements inhumains et dégradants.

La Cimade réaffirme sa détermination à poursuivre le combat qui est le sien depuis 40 ans et qui le restera. A travers son action dans les CRA, elle entend continuer à défendre les droits des personnes enfermées ; à revendiquer la fermeture des locaux et centres de rétention administrative, appeler à la fin de cette politique d'enfermement et d'expulsion au profit d'une politique d'accueil et de solidarité ; à user de sa liberté de témoignage et d'expression pour exercer son rôle de vigie démocratique.

Les prix décernés

Prix *But* contre son camp, décerné à Bordeaux à la préfeture de la Gironde pour avoir enfermé et tenté d'expulser des Français.

Prix *Hippocrate*, remis à Toulouse à la préfeture de l'Hérault, pour s'être illustrée dans ses pratiques illégales et abusives en matière d'enfermement de personnes étrangères gravement malades.

Prix *Allô*, police secours, décerné à Paris à la préfeture de l'Essonne, pour l'enfermement d'une femme victime de violences qui sollicitait l'aide de la police.

Prix *Esprit de famille*, attribué à Clermont-Ferrand, à la préfeture du Puy-de-Dôme, pour avoir séparé des familles en enfermant en CRA des parents dont les enfants résident en France.

Prix *Petits bagnards* décerné à Paris à la préfecture de Mayotte, pour avoir enfermé plus de 55 000 enfants en 20 ans.

Prix *Performance*, remis à Cayenne à la préfecture de Guyane, pour toutes les personnes expulsées en moins de 48 heures sans avoir pu accéder à leurs droits.

Prix *Quoi qu'il en coûte*, remis à Pointe-à-Pitre à la préfecture de Guadeloupe, pour l'enfermement effréné et l'expulsion de personnes haïtiennes malgré la situation dramatique en Haïti.

Prix *Sans foi ni loi*, décerné à Nantes à la préfecture de l'Essonne, pour avoir pour avoir expulsé illégalement et impunément au moins 7 personnes cette année.

Prix *Travaux en cours* remis à Béziers à la préfecture de l'Hérault, pour la construction d'un nouveau CRA de 140 places, budget de 37 millions d'euros annoncé pour la construction, ouverture prévue en 2027.

Rappel historique

Le 5 avril 1984, le Premier ministre décidait de la création des centres et locaux de rétention administrative (CRA et LRA), pour enfermer les personnes étrangères considérées comme indésirables par l'Etat français en vue de leur expulsion forcée hors du territoire. Ainsi, depuis 40 ans, les préfectures privent de liberté et expulsent des personnes migrantes au seul motif qu'elles n'ont pas de droit au séjour en France. Depuis 40 ans, La Cimade intervient dans les centres de rétention administrative pour apporter une aide juridique à ces personnes, défendre les libertés fondamentales, témoigner et dénoncer ce qu'il s'y passe.

https://www.lacimade.org/presse/charters-awards-2024-40-ans-denfermement-revoltant-dans-les-cra-la-ceremonie-qui-recompense-les-prefectures-pour-leurs-pratiques-illegales-et-abusives-denfermement-et-d/?utm_source=NL122024&utm_medium=NL+

LA OU LES VOIX RESONNENT : ECHOS DE CENTRES DE RETENTION ADMINISTRATIVE

En 2023, près de 45 000 personnes ont été enfermées dans des centres de rétention administratives. Ces lieux ne sont autre que des prisons où l'Etat français prive de leur liberté des étrangers, à qui ont été notifié une obligation de quitter le territoire (ou tout autre mesure d'éloignement). Cet enfermement peut durer jusqu'à 3 mois durant lesquels l'administration va tout tenter pour les expulser vers leur pays d'origine. Les personnes y sont retenues dans des conditions dégradante avec l'angoisse permanente d'être expulsées du jour au lendemain.

Pourtant, l'existence des CRA est très méconnue. Et pour cause, la réalité des étrangers retenus dans ces lieux isolés et contrôlés par la police, demeure relativement absente du débat public. Ainsi, le récit des personnes enfermées reste tu, entre ces murs. L'objectif (du podcast)de faire entendre leur voix, une voix invisibilisée et trop souvent stigmatisée. Toutes celles et ceux qui ont accepté de témoigner veulent faire partager leur parcours, et faire connaître le sort réservé aux étrangers enfermés en centre de rétention administrative.

De leur histoire, chacun a choisi de raconter ce qu'il souhaite : l'enfance, l'exil vers l'Europe, la vie en France, les batailles administratives, le quotidien de l'enfermement en CRA, l'angoisse du retour...

Episode 1 : La double peine

Un marocain arrivé seul en France en 2009 à l'âge de 14 ans, raconte comment il s'est retrouvé à la rue du jour au lendemain, suite à la fin de sa prise en charge par l'aide sociale à l'enfance. De là commence la débrouille, la prison et les premières obligations à quitter le territoire.

Episode 2 : L'histoire de "dingue"

Un togolais, de 53 ans, est marié à une femme française avec qui il a eu deux enfants. Malgré sa vie de famille et les risques qu'il encourt au Togo en raison de son engagement politique passé, l'administration lui refuse tout titre de séjour. De là, il est contraint de faire des faux papiers pour travailler et tenter d'avoir une vie normale.

Episode 3 : Un français sans papier

Arrivé en France à l'âge de 2 ans, aux portes de l'expulsion, il retrace 42 ans de vie en France et raconte comment la précarité administrative qu'il a subie toute sa vie l'a menée jusqu'au centre de rétention administrative.

https://www.lacimade.org/podcast/la-ou-les-voix-resonnent-echos-de-centres-de-retention-administrative/?utm_source=NL122024&utm_medium=NL+

NIMES

Les syndicats de policiers alertent sur la situation au CRA

Les syndicats de policiers tirent ce mardi la sonnette d'alarme sur la situation au centre de rétention administrative (CRA) de Nîmes. Ils dénoncent un manque d'effectifs par rapport au nombre de retenus. Avec la réouverture, prévue à partir de mercredi 11 décembre 2024, d'une zone de vie fermée jusque-là pour travaux, le nombre de retenus va progressivement passer à 128 au lieu de 97 actuellement.

Selon les syndicats, il manque plus de 40 surveillants. Ils sont actuellement 133 et il en faudrait 177 pour travailler en sécurité. Les syndicats de policiers avaient donc demandé que le CRA de Nîmes fonctionne en mode dégradé en attendant l'arrivée de renforts. La requête a été rejetée. Toujours selon les syndicats, en l'état, il y a pas de renforts fermes d'effectifs prévus avant septembre 2025.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/les-syndicats-de-policiers-tirent-la-sonnette-d-alarme-sur-la-situation-au-centre-de-retention-administrative-de-nimes-2113871>

TOULOUSE

Au centre de rétention de Toulouse, des vitres ont été installées début octobre dans tous les parloirs sauf celui des familles, empêchant tout contact physique entre les prisonniers et les visiteurs et rendant toujours plus carcéral l'environnement des détenus. Alors que les flics empêchent aux visiteurs arbitrairement d'amener des produits secs aux prisonniers, C. dénonce des méthode de torture dans le CRA : refus d'accès aux soins, alarmes incessantes, manque de nourriture, douches froides... Et tout ceci alors que comme C, de nombreux ressortissants algériens sont toujours enfermés au CRA, malgré le refus de l'Algérie de délivrer des laissez-passer ! Derrière les barbelés du CRA, les humiliations et violences physiques et psychologiques des flics de la PAF sont quotidiennes.

<https://toulouseanticra.noblogs.org/>

FRANCE

14 et 18 décembre 2024 : Journée internationale des droits des migrants

Nés ici ou venus d'ailleurs, l'égalité des droits, c'est pour tous !

Nous ne voulons pas d'une société raciste. Nous voulons pour tous ... une réelle égalité des droits. Nous vivons ensemble, et ne concevons pas la société autrement que dans le respect de ce qui nous lie. La fraternité est aux côtés de la liberté et de l'égalité sur le fronton de nos édifices publics. Ces grands principes doivent se traduire par l'accès effectif à tous les droits, pour toutes et tous ; par

l'accueil et la valorisation de la diversité qui fait la richesse de notre pays, de tout pays ; par le développement des solidarités pour et avec celles et ceux qui en ont besoin.

Les personnes exilées, qu'elles soient arrivées hier ou il y a 20 ans, toutes se retrouvent la cible de politiques migratoires qui voient en l'étranger un criminel en puissance, un « indésirable ».

Les mers ramènent sur nos côtes les corps de celle et ceux que le choix politique d'une « Europe forteresse » a condamné-e-s ; des exilé-e-s venu-e-s chercher la protection à laquelle elles et ils ont droit sont renvoyé-e-s vers d'atroces destins dans des pays qui violent les droits fondamentaux autant que le droit international ; des enfants et des adolescents sont abandonnés par les institutions qui devraient les protéger ; des personnes qui travaillent, étudient, vivent avec nous sont harcelées et traitées comme des délinquants faute de recevoir les documents qui légaliseraient et pérenniseraient leur séjour ; des résidents de longue date rencontrent des difficultés indues pour la prolongation de leur titre de séjour, et se retrouvent de ce fait plongés dans une dramatique spirale, perdant leur travail, leur logement, leurs droits sociaux et leur couverture médicale. L'extrême droite développe le fantasme d'une population « étrangère » présentée comme trop nombreuse et « inassimilable ».

Il faut réagir ! Nous sommes déjà nombreuses et nombreux à le faire au quotidien, en dépit des menaces qui pèsent sur ceux qui s'engagent auprès de ceux qui sont privés de leurs droits et de leur dignité pour une couleur de peau, une religion ou le simple fait d'être né ailleurs. Des millions de citoyennes et de citoyens pensent comme nous et sont prêts à faire retentir la puissante voix de la solidarité !

<https://www.anvita.fr/fr/actualites/notre-plaidoyer/view/appele-a-la-mobilisation-mobilisons-nous-les-14-et-18-decembre-prochains>

QUE VONT DEVENIR LES REFUGIES SYRIENS EN FRANCE ?

C'est rassurant de constater que l'Ofpra prend son temps et ne se précipite pas. Elle prend du recul, elle ne veut pas réagir à chaud. Cette suspension de décisions n'est d'ailleurs pas inédite. Elle également eu lieu au tout début de la guerre en Ukraine, en février 2022.

Ce qui est étonnant en revanche, c'est la réaction du gouvernement français qui a réagi "à chaud". Ce qui a créé une confusion dans le débat. Certaines déclarations du ministère de l'Intérieur laissent entendre que les décisions de l'asile sont entre les mains du gouvernement et qu'il faut agir vite. Alors que pas du tout. Seule l'Ofpra est décisionnaire.

En 2023, plus de 4 465 demandes d'asile de ressortissants syriens ont été enregistrées en France et 2 500 depuis le début 2024, selon les derniers chiffres de l'Ofpra. Environ 700 demandes dont des mineurs sont toujours en cours de traitement.

Il est possible de perdre son statut de réfugié statutaire. Dans la Convention de Genève, et dans le droit français cette clause indique qu'il est possible de mettre fin au statut de réfugié - et à la protection subsidiaire - en cas de "*changement significatif et durable*" d'un régime politique. Au lendemain de la chute du régime Assad, force est de constater qu'on est encore loin de ce scénario d'un régime syrien stable suffisamment "*significatif et durable*". Pour l'instant, nous ne sommes pas du tout dans l'hypothèse d'un "*retour forcé*" à court ou moyen terme vers la Syrie. Et puis, perdre son statut de réfugié, ne veut pas dire perdre son statut légal. Il est possible de basculer sur un autre type de titre de séjour. Par exemple, il serait envisageable de passer d'une carte de séjour au titre de réfugié à un titre de séjour pour "*vie privée et familiale*". Il faut garder en tête qu'on peut être éligible à d'autre type de carte de séjour.

Un réfugié peut renoncer à son statut de réfugié en l'indiquant à l'Ofpra via un formulaire de renonciation. Il peut effectivement y avoir des Syriens qui souhaiteront rentrer chez eux dans un

futur proche pour participer à la reconstruction politique et économique du pays. Mais tant que l'Ofpra n'a pas statué sur la situation en Syrie, il est juridiquement interdit de rentrer dans le pays si l'on est réfugié statutaire. Si l'Ofpra est informée de ce retour, elle peut mettre fin au statut de réfugié. Elle considère que si un réfugié prend l'initiative de rentrer, c'est qu'il n'a plus de "crainte" légitime pour sa vie.

À l'heure actuelle, les millions de Syriens installés en Turquie et dans les pays voisins de la Syrie envisagent de rentrer chez eux, pas de continuer leur exil en venant en Europe.

Quatre millions de Syriens sont réfugiés en Turquie, actuellement. Des files d'attente se sont formées dès dimanche à la frontière syrienne. Idem en Jordanie, où l'on constate des premiers retours de ressortissants syriens vers leur pays.

3 PROCEDURE JUDICIAIRES VISANT UTOPIA56

Ces derniers jours, et à l'initiative de l'association, le journal *Le Monde* a relayé les enquêtes qui visent actuellement des bénévoles d'Utopia 56.

La première porte sur des faits de diffamation à l'encontre des forces de l'ordre à raison de propos publiés sur X (anciennement Twitter), faisant état d'un bateau incendié.

Pour les deux autres, il est reproché aux bénévoles de l'association d'avoir intentionnellement alerté les secours de situations fausses, ce qui les aurait mobilisés ou aurait été susceptible de les mobiliser de manière injustifiée.

En août 2023, une équipe d'Utopia 56 appelait les secours pour signaler une situation de détresse en mer. La bénévole mise en cause se voit reprocher d'avoir communiqué une fausse alerte aux secours, et ce, dans l'objectif de les détourner d'autres situations nécessitant leur présence, mettant ainsi la vie d'autrui en danger.

En août 2024, un bénévole appelait les secours pour signaler une suspicion de décès d'un enfant qui lui avait été communiquée, indiquant très clairement qu'il ne pouvait rien affirmer et ne faisait que relayer des témoignages reçus de personnes paniquées.

Utopia 56 nie toute instrumentalisation des appels aux secours par ses bénévoles, qui sont susceptibles de se retrouver, comme cela arrive malheureusement trop souvent, face à des situations pouvant nécessiter des soins médicaux et l'intervention des secours. N'étant ni professionnels de santé, ni spécifiquement formés à des situations d'urgence médicale, il est naturel qu'ils laissent aux secours la décision d'intervenir ou non.

L'ouverture d'enquêtes préliminaires sur la base de telles qualifications porte à croire que ces appels visaient, intentionnellement et de manière tout à fait inconséquente, à détourner les services de secours d'autres situations réelles de détresse, ce qui ne correspond ni à la réalité de ces deux incidents, ni aux voies de communication que l'association tente de construire avec les forces de l'ordre et les pompiers.

En effet, l'association a pour objectif de discuter et d'améliorer ses prises de contact avec les secours et les forces de l'ordre pour simplifier la transmission d'informations. À ce jour, nos demandes de rendez-vous sont restées lettres mortes.

Naturellement, Utopia 56 se tient à disposition de la justice dans chacune des trois procédures.

Accompagnés par nos avocats, nous répondrons à toutes les questions posées par les enquêteurs et apporterons les éléments factuels démontrant que notre travail est réalisé de bonne foi, dans le respect du cadre légal et dans l'objectif de la sauvegarde de la vie humaine.

Cette situation est sans précédent pour l'association qui se plie à déployer des actions

d'intervention humanitaire à destination des personnes en situation de détresse dans sept villes en France.

Sur le littoral nord, il convient de rappeler qu'Utopia 56 a reçu, en 2024, 384 appels de détresse en mer impliquant plus de 13 400 personnes et que nos équipes sont intervenues auprès d'environ 14 000 personnes, trempées, traumatisées, voire blessées, après des tentatives de traversées de la Manche.

Sur ce même littoral, nous avons effectué près de 20 signalements à l'IGPN et 37 saisines auprès du service Déontologie de la Défenseure des droits, car nous croyons qu'en tout lieu, et en tout temps, le respect du cadre légal, dans la gestion de situations humanitaires tendues est primordial. Nous nous saisissons donc des moyens mis à disposition pour permettre que le droit continue d'être respecté.

De même, il est important de souligner que nos équipes sont appelées à l'aide quotidiennement par des services de sécurité et de secours – gendarmerie, police et secours – souvent débordés par la gravité de la situation humanitaire qui se déroule sur le littoral et dont les personnes qui tentent la traversée dangereuse de la Manche sont les premières victimes.

Enfin, il est tragique de rappeler qu'au moins 80 personnes ont perdu la vie à cette frontière depuis le début de l'année. Un chiffre supérieur au total cumulé des cinq dernières années. Sans l'intervention des associations présentes sur le littoral, de nombreux décès supplémentaires seraient à déplorer. C'est pourquoi, malgré les obstacles que représentent ces enquêtes préliminaires, les équipes d'Utopia 56 continueront à intervenir sur le terrain, jour et nuit, pour fournir une aide humanitaire et dénoncer la violence des politiques migratoires.

Si nous avons souhaité rendre publiques ces enquêtes par l'intermédiaire de la presse, c'est par souci de transparence, mais aussi pour alerter sur ce qu'il nous paraît être le prolongement d'une volonté d'intimidation à l'encontre de nos équipes et d'entrave à notre mission.

À titre d'exemple, depuis le début de l'année, nos équipes du nord ont subi 98 contrôles de police et nos véhicules ont été fouillés à 59 reprises, sans qu'aucune infraction ne soit finalement constatée.

Utopia 56, dans toutes ses antennes, continuera à distribuer des milliers de repas, de vêtements, de couvertures, de tentes, et à proposer près de 40 000 nuitées d'hébergement pour que les personnes en détresse puissent bénéficier d'un peu de répit.

<https://utopia56.org/utopia-56-visee-par-trois-procedures-judiciaires/>

COMMENT EVITER LA DISPARITION DE L'AME

Migrants : comment éviter la disparition de l'AME

L'aide médicale d'Etat, dispositif permettant, pour certains étrangers en situation irrégulière, de bénéficier d'une prise en charge à 100% des soins médicaux et hospitaliers, est remis en cause depuis de nombreuses années, L' Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux, (Uriopss) d'Ile-de-France alerte sur les conséquences éventuelles de sa suppression. De la loi pour contrôler l'immigration du 26 janvier 2024 à la circulaire demandant aux préfets de renforcer le pilotage de la politique migratoire, le traitement réservé aux migrants ne cesse de se dégrader. Parmi les dispositifs menacés, l'aide médicale d'Etat (AME) risque d'être supprimée ou vidée de sa substance.

Face à ces constats, l'Uriopss d'Ile-de-France a décidé de se positionner le 3 décembre 2024. Elle exprime notamment son inquiétude quant à une « *remise en cause globale de la philosophie et du cadre générale de l'AME.* »

Un dispositif efficace. En quatre points, l'Uriopss explique en quoi il serait préjudiciable d'y mettre fin ou d'en restreindre son application :

- L'interdire mettrait fin à une politique sanitaire et de prévention non discriminante pour l'ensemble des personnes concernées,
- Cela entraînerait une perturbation du système de santé et une mise en danger de la population,
- Des dépenses supplémentaires sont à craindre, car la suppression de l'AME obligerait à prendre en charge des individus dont la santé serait dégradée car non soignée à temps,
- Il est également mis en avant que le taux de non-recours pour ce dispositif étant élevé, il ne peut pas être considéré comme un « facteur d'attractivité de l'immigration illégale. »

Des outils pour améliorer l'AME. Pour finir, le groupe propose que soient implantées plusieurs solutions afin de parfaire ce dispositif et lutter contre le non-recours :

- Mettre en place des examens de prévention,
- Se reposer sur « l'aller vers » pour perfectionner les missions de prévention de l'aide médicale d'Etat,
- Allonger la durée de validité à deux ans,
- Assurer le suivi des bénéficiaires de l'AME pour une prise en charge plus efficace.

<https://www.ash.tm.fr/insertion/migrants-comment-eviter-la-disparition-de-lame-960243.php>

https://www.uriopss-idf.fr/sites/default/files/users/uriopss-idf/ame_note_de_positionnement_dec_2024.pdf

QUELLE POLITIQUE MIGRATOIRE POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ?

Vous le saurez en regardant les infirmations après avoir lu le texte suivant – ou en attendant le prochain numéro des Migrants. En attendant, vision d'un autre point de vue :

Human Rights Watch (HRW), l'organisation non gouvernementale internationale dont le siège est à New York, a écrit, début novembre à Michel Barnier alors Premier ministre, pour lui demander de placer la promotion et la protection des droits humains au cœur de ses politiques nationales et internationales. HRW précise dans sa lettre que :

« Le bilan de la France en matière de droits humains s'est considérablement détérioré ces dernières années. Des lois adoptées sous les gouvernements successifs ont [...] porté atteinte aux droits des migrants et des demandeurs d'asile [et ces gouvernements] ne se sont pas attaqués aux problématiques systémiques que sont le racisme structurel et les pratiques policières discriminatoires. »

Il ajoute que *« les récents propos hostiles [de l'ex] ministre de l'Intérieur sur l'État de droit et l'immigration ont accru les inquiétudes des organisations de défense des droits quant à l'engagement du nouveau gouvernement envers les principes démocratiques et les droits humains ».*

Que la France qui aime tant se faire passer pour une intransigeante défenseuse des libertés soit ainsi rappelée à l'ordre par une organisation internationale notoire en dit long sur l'affaïssement de la morale républicaine de notre pays !

<https://www.millebords.org/spip.php?article40067>

BRESSUIRE

Les migrants du Bocage bressuirais sont accompagnés dans leurs démarches administratives

À Bressuire, l'Association pour la reconnaissance et la défense des droits des immigrés en Bocage bressuirais (Arddib) – qui tient son cercle de silence régulièrement - accompagne les migrants dans leurs démarches administratives. Les membres de l'association évoquent le lien de confiance qu'ils doivent nouer avec les migrants pour connaître leur parcours.

La régularisation par le travail, c'est quelque chose de très difficile, indique un salarié de la Cimade, une association nationale qui défend les droits des personnes étrangères. Samedi 30 novembre 2024, le formateur était à Bressuire pour former des membres de l'Association pour la reconnaissance et la défense des droits des immigrés en Bocage bressuirais (Arddib). Au programme : la dernière loi asile et immigration et son usage. Une formation plus que nécessaire.

Les conséquences d'un refus peuvent être dramatiques, lance une des stagiaires, présente ce jour-là. Cette retraitée de 69 ans, qui a longtemps travaillé dans l'humanitaire, est engagée dans l'association depuis deux ans et demi, c'est-à-dire depuis son arrivée dans le Bocage bressuirais. Pour elle, comme pour les autres membres, il est important d'éviter de commettre un impair dans la réalisation des dossiers des migrants. D'ailleurs, les membres de l'association travaillent souvent collectivement pour résoudre des situations particulières. Les enjeux sont importants. Ceux qu'on rencontre, ce sont des personnes qui ont fui leur pays pour sauver leur vie.

<https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/cette-association-accompagne-les-migrants-du-bocage-bressuirais-dans-leurs-demarches-administratives-5e85515c-af3c-11ef-b968-56ee5c51c9ef>

Un moment de silence pour les personnes décédées en migration

Une quarantaine de personnes se sont rassemblées à Bressuire, pour le 163e cercle de silence organisé par l'Association pour la reconnaissance et la défense des droits des immigrés en Bocage (Arddib) à Bressuire, samedi 7 décembre 2024. Les représentants locaux de six autres associations se sont exceptionnellement joints au mouvement. La Ligue des droits de l'homme, Amnesty International, Emmaüs, la Cimade, les syndicats CGT et FSU ont dénoncé ensemble le durcissement des lois immigration en France et en Europe et un racisme décomplexé. Et pour dénoncer les morts toujours plus nombreuses sur les routes de migration.

<https://www.ouest-france.fr/nouvelle-aquitaine/bressuire-79300/une-minute-de-silence-pour-les-personnes-decedees-en-migration-a-ete-organisee-a-bressuire-b6b5ca3a-b49d-11ef-b127-6912475c9cda>

CALAIS

Les mineurs isolés "dans l'ultra-précarité"

Dans les petits camps éparpillés un peu partout à Calais et ses environs, de nombreux mineurs isolés tentent de survivre avec pour seul abri une toile de tente, ou au mieux, le toit d'un hangar désaffecté. Ils attendent de passer en Angleterre. Sur le littoral nord, les migrants manquent de tout. Mais les plus jeunes, sans parents, sans famille proche, semblent subir d'autant plus violemment la situation. "*Il n'y a pas d'échelle de la misère, ici tous les exilés souffrent. Mais les MNA [Mineurs non accompagnés] sont dans l'ultra-précarité*", déplore un juriste pour l'association Ecpat à Calais, dédiée aux mineurs. À la violence de la vie à la rue s'ajoutent "*des critères de vulnérabilité*" propres à ces jeunes, en pleine construction.

En majorité originaires du Soudan, mais aussi d'Érythrée et de plus en plus, de Syrie et d'Égypte, les mineurs présents dans le nord "*n'ont quasiment aucune ressources financières*", dépeint

la coordinatrice pour Médecins sans frontières (MSF) à Calais, qui dispose d'un accueil de jour pour ces jeunes. L'argent a été dépensé avant d'arriver en France, ou volé par des passeurs sur le chemin.

Beaucoup tentent donc d'atteindre le Royaume-Uni par camion, une expérience "*très dangereuse*", affirme la coordinatrice. D'abord parce que les jeunes, pour ne pas se faire voir, grimpent sur les véhicules en marche et risquent à tout moment de chuter et de se faire écraser. Ensuite parce qu'en cas d'interception, la sanction peut être lourde. "*Un adolescent est venu nous voir la semaine dernière, le visage complètement tuméfié. Un chauffeur poids lourd l'avait repéré et massacré à coups de barre de fer*". La semaine précédente, un autre est arrivé à la clinique mobile de MSF avec une plaie béante à la jambe. "*Il s'était fait mordre par le chien d'un gardien de parking*".

Un autre encore "*est venu un jour nous voir, livide, avec de grosses douleurs au thorax*", se souvient la jeune femme. "*Il s'était caché dans l'espace derrière la cabine du conducteur, quand le véhicule était encore à l'arrêt. Mais quand il a commencé à rouler, le container s'est rapproché d'un coup sur la cabine. Le jeune s'est retrouvé bloqué entre les deux, écrasé. Il s'est vu mourir*". Un jeune de 17 ans, tente régulièrement de passer en Angleterre, "*son rêve*", en grimpant sur un camion. "*Mais c'est difficile car je saute dessus pendant qu'il roule. Jusqu'ici, il ne m'est rien arrivé. Mais il n'y a pas longtemps, j'ai vu un camarade tomber sur la tête. Je ne sais pas ce qu'il a eu exactement, mais il a été transporté à l'hôpital*".

Bloqués durant des mois, certains mineurs optent alors pour la Manche. Mais sans possibilité de payer la traversée, ils "*piratent*" l'embarcation, et profitent de la cohue de l'embarquement pour se faire une place. Une option très périlleuse : "*Les jeunes peuvent se faire écraser, mais aussi subir la violence des 'hommes de main' des passeurs, présents au moment des mises à l'eau*". Après plusieurs tentatives infructueuses, nombre d'entre eux se retrouvent "*dans le désespoir le plus total*". "*Ils cherchent alors à trouver un 'travail' pour gagner un peu d'argent et payer leur passage. Ils aident à l'organisation de la traversée, ou vendent leurs corps*". Et en attendant de voir leur objectif se concrétiser, ces jeunes exilés endurent aussi la violence des démantèlements presque quotidiens. "*Là, ils perdent le peu qu'ils ont*". Les expulsions "*jouent beaucoup sur le moral*" de ces adolescents, souvent pressés par leur famille de gagner le Royaume-Uni au plus vite. "*Cette pression peut venir de quelqu'un déjà installé outre-Manche, ou des parents restés au pays qui demandent de l'argent pour nourrir les frères et sœurs. C'est très dur, car ils se sentent totalement impuissants, faibles de ne pas réussir, et en plus ils culpabilisent car la famille compte sur eux*". En effet, quand on lui demande s'il souffre des conditions de vie dans le nord, le jeune botte en touche. "*Ce qui m'angoisse le plus, c'est la situation des miens, au Soudan, affirme-t-il d'une voix claire. Chez moi, c'est la guerre*".

Seule porte de sortie pour les mineurs isolés coincés dans la région, la mise à l'abri pour cinq jours consécutifs dans un centre de France Terre d'Asile à Longuenesse, à 40 km au sud de Calais. Après ce laps de temps, la structure leur demande s'ils veulent faire une reconnaissance de minorité, et rester en France. S'ils refusent, les jeunes doivent sortir du dispositif durant 24h, avant de pouvoir de nouveau en bénéficier.

Pour leur changer les idées, les associations proposent des activités. Trampoline, piscine, aquarium de Boulogne-sur-Mer : "*On fait ce qu'ils ont envie*". "*Quand on voit un sourire, un éclat de rire, des yeux qui s'écarquillent devant des poissons tropicaux, on se dit que c'est déjà ça de gagné pour quelques heures*". Au centre d'accueil de jour de MSF, les ateliers cuisine ont beaucoup de succès. Ce matin de décembre, une dizaine de jeunes Soudanais préparent l'aswada, une recette Sud-Soudanaise à base d'aubergines et de beurre de cacahuètes. L'ambiance est bon enfant, une musique entraînante grésille dans une petite enceinte posée sur un plan de travail. "*Se retrouver autour d'un plat, cela permet aux mineurs de souffler un peu. De penser à autre chose qu'à la survie*".

Ces journées "*normales*" permettent aussi d'apaiser, un peu, leur anxiété. "*Cette angoisse permanente devient, au fil des mois, une coquille dont ils peinent ensuite à s'extirper*", explique un psychologue au sein de la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de Calais. *Les mineurs sont*

particulièrement secrets, ils gardent beaucoup pour eux et vont vous dire que ça va, même s'ils se sentent mal. C'est problématique, car cela peut avoir de lourdes conséquences dans leur vie d'adulte".

Sur les murs du centre de MSF s'affichent les photos des moments joyeux passés entre eux. Une sortie au bowling, une partie de billard ou un pique-nique sur la plage. Les visages sont souriants, et font presque oublier qu'à la nuit tombée, ces adolescents retrouvent la rue, ou une bâche dans la forêt. *"Cette période de ma vie est compliquée, c'est sûr. Dans la 'jungle', il fait froid, et je n'ai pas d'amis. Mais j'en suis sûr : ces moments difficiles seront un jour derrière moi".*

70 morts, 5 600 personnes secourues, plus de 25 000 personnes arrivées au Royaume Uni

Un corps a été découvert dimanche 8 décembre 2024 dans la Manche, près d'une plage du Pas-de-Calais, le 15ème retrouvé sur le littoral du nord de la France depuis la fin octobre 2024. Ce corps, en état de décomposition avancée, a été repéré dans l'eau par des promeneurs sur la plage d'Escalles, à proximité du cap Blanc-Nez. Le cadavre a ensuite été pris en charge par les pompiers et les gendarmes.

Face à ces décès, les secours français ont dû ajuster leurs moyens d'action. Plus de 5 600 personnes ont déjà été secourues dans la Manche en 2024, selon les autorités françaises

Selon les ONG, la militarisation à outrance de la zone a poussé les trafiquants et passeurs à modifier le mode opératoire des traversées : les montées à bord se font de manière chaotique, plus rapidement. Les bousculades, les malaises conduisent à des drames. *"C'est dramatique ce qu'il se passe, les moments de détresse arrivent de plus en plus tôt, dès que les migrants arrivent sur la plage ou dès qu'ils entrent dans l'eau". "On meurt noyé [en mer] mais aussi écrasé par les autres, étouffé".*

Les trafiquants d'êtres humains ont aussi une grande part de responsabilité dans ce bilan dramatique, dénonce la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar), car les passeurs qui surchargent les canots - dont l'approvisionnement est compliqué par les démantèlements des filières. Les risques d'affaissement des embarcations sont donc démultipliés et les naufrages plus fréquents.

Aller en Angleterre, sinon rester en France ? C'est une question pour les migrants.

Le bus de l'accès aux droits de La Cimade vient de se garer en face de l'accueil de jour du Secours catholique de Calais. Depuis 2022, ce bus permet aux exilés de Calais de poser toutes leurs questions aux bénévoles, étudiants en droits et avocats présents lors des permanences. Sur l'année universitaire 2023-2024, l'équipe a reçu 495 personnes, contre 263 un an avant. La moitié sont des ressortissants soudanais. Un soudanais de 18 ans, monte dans le bus et présente son parcours administratif. Arrivé d'Italie il y a quelques mois, il peine à survivre à Calais. Sans ressources financières suffisantes pour traverser la Manche, découragé par l'idée de monter dans des camions, il a finalement décidé : *"je veux rester en France".*

La coordinatrice du bus de l'accès aux droits, doctorante à l'université catholique de Lille affirme : *"La moitié des personnes qui viennent nous voir n'ont plus envie de traverser la Manche, et projettent plutôt de tenter leur chance en France. Plus le temps passe, et plus on traite de questions relatives à l'asile". "Même si cela reste une minorité sur l'étendue du littoral, on croise souvent des personnes qui envisagent de rester ici, confirme la coordinatrice d'Utopia56 à Calais. Surtout après des naufrages, comme à la fin de l'été dernier. Souvent, les rescapés de ces drames veulent au moins faire une pause dans leur parcours, et étudier les possibilités qui existent de ce côté de la Manche".*

Une fois leur décision prise, rien n'est encore fait pour les migrants : beaucoup sont bloqués car sous procédure Dublin. Enregistrés dans le premier pays de l'UE qu'ils ont atteint, les exilés ne peuvent prétendre au statut de demandeur d'asile en France et bénéficier des droits qui en découlent. La bénévole de la Cimade dit à l'interprète assise entre elle et le jeune Soudanais : *"Tu lui expliques qu'il doit attendre six mois pour sortir de Dublin". "Comment est-ce que je vais survivre*

encore six mois dans cette situation ?", souffle le soudanais. À la rue, régulièrement poussé à partir de son lieu de vie par la police, il craint de "perdre [ses] papiers)". "Je suis dépité". "Malheureusement, c'est une situation que l'on traite souvent, regrette la conseillère. Il n'a pas vraiment de solution. Il y a bien un CAES à Saint-Martin-Boulogne, qu'on peut lui conseiller. Mais un homme seul comme lui a très peu de chance d'y être accueilli".

Un autre Soudanais, 19 ans, arrivé en France il y a un mois et demi souhaite rester sur le territoire, pour *"devenir mécanicien à Lille". "Je me sens très bien finalement dans cette ville", confie-t-il en souriant. Mais "dubliné" lui aussi après un passage par l'Italie, il doit patienter pour pouvoir enfin déposer sa demande d'asile et commencer son projet. En attendant, faute de mieux, le jeune garçon dort dans une tente, sous un hangar.*

Parfois, la perspective d'attendre encore six mois à Calais dans ces conditions poussent les migrants à revenir une nouvelle fois sur leur décision, et à tenter coûte que coûte une traversée.

Mais pour ceux qui restent déterminés à s'installer en France pour une demande d'asile s'ouvre un chemin semé d'embûches. Et pour commencer, parce qu'il n'existe pas de structure de premier accueil (SPADA) à Calais. *"Il faut se rendre à Villeneuve-d'Ascq, à 140 km de Calais, pour prendre contact avec Coallia, l'organisme qui se charge de prendre le rendez-vous à la préfecture de Lille"* ; c'est là que la demande d'asile sera finalement enregistrée, et la procédure, lancée. Des démarches complexes et bien loin du littoral qui nécessitent des déplacements en train ou en bus, difficiles pour les exilés. *"Ici, rien n'est fait pour permettre aux gens d'arranger leur situation, d'envisager autre chose que la traversée de la Manche. Se lancer dans une demande de protection depuis un camp, c'est compliqué. Et les mois d'attente qui suivent en découragent beaucoup".*

À chaque permanence, le bus de La Cimade tente de trouver des solutions. Un soudanais, 40 ans, est venu ce jour demander de l'aide pour rédiger le mieux possible son formulaire pour l'OFPRA. Débuté deux fois de sa demande d'asile, il a cette fois de l'espoir. *"Avant l'association, personne ne m'avait jamais aidé, j'étais seul. Aujourd'hui, c'est différent, je sens que ça peut faire changer les choses".*

Pour ancien habitant du Darfour, ces difficultés sont désormais loin derrière lui. Arrivé en juillet 2016 à Calais, il voulait alors rejoindre à tout prix le Royaume-Uni. « C'était un rêve », se souvient-il depuis son appartement de Lille. Les traumatismes subis par ses compagnons de route ont fait naître ses premières réticences. *"J'ai un ami qui a perdu sa jambe, car le camion sur lequel il avait essayé de monter lui avait roulé dessus. Moi aussi, j'ai été blessé. Mais c'était surtout des blessures morales. La Libye, la Méditerranée ... ça faisait beaucoup pour un jeune comme moi. Souffrir encore en risquant ma vie sur un camion, c'était trop. Au bout de quelques mois à Calais, je n'ai plus eu le courage de partir".* Grâce à une association présente dans la "jungle", il entame une formation à l'université de Lille, en tant que demandeur d'asile. Son dossier est alors rejeté une première fois, mais il obtient la protection subsidiaire après un recours. Aujourd'hui, il possède un permis de séjour de dix ans, et travaille en tant qu'aide-soignant dans un EHPAD. Il poursuit en parallèle des études de langues, et a créé l'association Sounds of Soudan pour sensibiliser le grand public à la guerre qui détruit son pays. *"Heureux à Lille", il "ne regrette pas du tout" le choix qu'il a fait il y a huit ans. "Ce qui se passe à Calais, tous ces drames, cela me touche beaucoup car je me dis que ça aurait pu être moi il y a quelques années. Quand je rencontre des Soudanais à la gare, ils me confient leur détresse et ça me fait mal. Moi, j'ai eu beaucoup de chance".*

Traversées meurtrières de la Manche : "Les passeurs jouent avec les limites"

Une mère et sa fille de 6 ans ont tenté la traversée de la Manche pour rejoindre les côtes anglaises, à douze reprises, sur leur deux mois de présence à Grande-Synthe. Un enfer pour la fillette qui ne sait pas nager. *"Quand on rentre dans l'eau, je la porte sur mon dos parce la mer monte jusqu'à ma taille". "Parfois, un inconnu nous aide et la porte sur ses épaules pour avancer jusqu'au canot".*

"Elle était très anxieuse au début, elle pleurait quand on devait rentrer dans l'eau, maintenant ça va mieux, elle est courageuse, elle sait qu'on n'a pas le choix", ajoute sa mère en la serrant contre elle.

Comme elle, nombreux sont les migrants rencontrés à Calais et Dunkerque qui évoquent deux, trois, parfois plus, de départs ratés. Les causes sont nombreuses : canots surchargés, bousculades au moment des montées dans les embarcations, violences de la part des forces de l'ordre françaises. *"C'est dramatique ce qu'il se passe, les moments de détresse arrivent de plus en plus tôt, dès que les migrants arrivent sur la plage ou dès qu'ils entrent dans l'eau",* détaille une femme de l'Auberge des migrants. *"On meurt noyé [en mer] mais aussi écrasé par les autres, étouffé".*

Les traversées *"dérailent complètement",* résume Utopia 56 qui s'en prend surtout la militarisation *"à outrance"* de la frontière maritime. *"On voit désormais les forces de l'ordre qui jettent des gaz lacrymogènes dans les canots ou des lanceurs de balles de défense (LBD)",* une arme réputée potentiellement létale. *"On observe une augmentation des forces de police sur le littoral, une augmentation des drones, des caméras de surveillance".* En conséquence, pour passer en Angleterre, les migrants augmentent leurs prises de risques. Ils descendent davantage vers le Sud, vers Boulogne-sur-Mer voire vers Dieppe où *"les distances de traversée sont multipliées par trois"* pour rejoindre les côtes anglaises. Ils entrent dans l'eau à toute vitesse, sans être bien préparés. *"L'embarcation est déjà en soi ultra dangereuse, pas adaptée pour une telle traversée, elle peut l'être encore plus si les boudins sont mal gonflés, si le double fond rigide n'est pas bien installé".* Malgré tout, les exilés ne renoncent pas. Et les drames s'enchaînent : depuis le début 2024, au moins 70 personnes sont mortes dans ce bras de mer entre la France et l'Angleterre.

Les trafiquants d'êtres humains ont aussi une grande part de responsabilité dans ce bilan dramatique, dénonce la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar). Ce sont les passeurs qui surchargent les canots - dont l'approvisionnement est compliqué par les démantèlements des filières. Les risques d'affaissement des embarcations sont donc démultipliés. *"Ils jouent avec les limites". "Je rappelle qu'on peut couler en quelques secondes si on ne sait pas nager".* Même près du rivage. La plupart des décès en 2024 ont eu lieu à moins de 300 mètres des côtes. Face à la situation, les secours français ont dû aussi ajuster leurs moyens d'action. Plus de **5 600 personnes ont déjà été secourues** dans la Manche en 2024, selon les autorités françaises.

"Il y a une évolution claire des prises de risques dans la Manche [...] Les passagers sont de moins en moins équipés en moyens de survie, type gilets ou brassières de sauvetage [...] Les dangers sont immenses sur la bande littorale, il y a aussi les marées qui montent très vite, les courants, les rochers, et le tout est amplifié par le vent". Certains migrants se sont faits surprendre par les marées - qui engendrent une montée des eaux rapide rendant les courants marins plus forts et la mer plus dangereuse. *"Je n'ai pas compris, en quelques secondes, l'eau est montée, j'ai vu des gens disparaître sous mes yeux, à côté de moi",* raconte un jeune Irakien d'une vingtaine d'années, qui reste traumatisé par sa tentative de montée sur un canot.

Pour certains candidats au départ, l'achat d'un gilet de sauvetage est devenu indispensable. *"On sait que c'est dangereux, on sait que les passeurs n'en fournissent pas, alors on s'équipe",* gilet qui coûte une quarantaine d'euros. La mère de la fillette n'a pas de gilet. Elle n'a plus d'économies. Elle a payé 4 000 euros son passeur pour rejoindre les côtes anglaises. Un tarif qui inclut la traversée pour sa fille Melody, sa sœur et elle-même. *"Je sais que la traversée est risquée. Je n'ai pas le choix, j'ai été expulsée de Suisse, la France ne veut pas de nous parce que je suis dublinée, alors je vais en Angleterre. J'ai un oncle là-bas, il m'attend".* La mère de famille n'envisage pas la traversée en camion. *"Dans un poids lourd, si tu as un problème, personne ne t'entend... Je me rassure en me disant que dans l'eau, il y a des secours".* La Premar dispose en effet de 6 navires, dont l'Abeille Normandie, qui sillonnent la Manche, pour sauver des vies. Myriam compte sur eux. *"[Les passeurs] nous disent [que ces navires] restent près des canots, si c'est vrai, on a une chance d'être sauvées".*

MSF soigne, à la rue, les migrants malades de la vie

Depuis avril 2023, Médecins sans frontières est de retour à Calais après avoir suspendu sa présence sur le littoral pendant quelques années. Une fois par semaine, l'ONG médicale accueille les exilés dans une clinique mobile. Maladies respiratoires, plaies, brûlures, troubles de la santé mentale...les équipes médicales y rencontrent toute les pathologies liées à la vie à la rue et en exil.

Sur un chemin adjacent de la rue des Justes, près de l'hôpital de Calais, de la musique sort d'une enceinte et résonne dans les alentours. Quelques jeunes tapent dans un ballon pendant que d'autres boivent un thé en attendant que leur téléphone charge. Au bout d'une des grandes tables pliables qui ont été installées, deux garçons jouent. L'ambiance est joyeuse mais bruyante et au bout de quelques minutes, une femme émerge du camion de Médecins sans frontières stationné là. *"Vous pouvez baisser un peu la musique s'il vous plaît ? On ne s'entend plus"*. Comme tous les jeudis matin, l'infirmière accueille, avec un médecin, les exilés qui le souhaitent dans un petit espace de soins aménagé dans ce camion. Grâce à l'aide d'interprètes, ils écoutent et auscultent ces patients qui souffrent de *"tous les problèmes liés à la précarité"*. *"On voit énormément de rhumes, de rhinopharyngites... En fait, les migrants tombent malades et enchaînent les rhumes parce que leurs conditions de vie ne leur permettent pas de vraiment guérir"*, explique entre deux rendez-vous le médecin généraliste en retraite, aujourd'hui bénévole pour MSF.

C'est le cas de deux jeunes Yéménites, 18 ans et 23 ans, qui attendent leur tour sur un banc au soleil. Ils vivent à Calais depuis deux semaines environ et n'ont rien d'autre que les vêtements qu'ils portent pour se couvrir la nuit. *"Je n'ai rien de grave mais je ne me sens vraiment pas bien"*, résume l'un dans un bon anglais, il explique avoir décidé de tenter sa chance vers le Royaume-Uni après trois ans passés en Allemagne. Arrivé mineur dans le pays, le jeune homme a été scolarisé mais à ses 18 ans, sa demande d'asile a été rejetée et l'administration l'a menacé d'une expulsion vers le Yémen. Il a préféré s'enfuir et tenter de rejoindre des amis au Royaume-Uni.

Le médecin raconte voir également beaucoup d'exilés consulter pour des problèmes de peau. *"Cet été, on a vu beaucoup de brûlures parce que quand les gens tentent de traverser la Manche, le mélange d'eau de mer et de gasoil provoque des brûlures de la peau au 2e degré, surtout au niveau des jambes"*. Les plaies en tout genre occupent aussi l'équipe médicale. Provoquées par des chutes depuis un camion, des coupures sur des grillages, de longues heures de marche dans de mauvaises chaussures ou même parfois des morsures de chien, elles doivent être prises en charge rapidement pour éviter toute complication. Dès que cela est nécessaire, l'équipe médicale dirige les migrants vers la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de l'hôpital.

À l'entrée de la clinique mobile, des affiches alertent sur la nécessité d'une bonne hydratation. L'infirmière affirme en avoir fait son cheval de bataille. Elle affirme voir de nombreux migrants consulter pour des maux de tête dus à une mauvaise hydratation. Dans la ville, de grosses cuves d'eau potable installées près des campements sont régulièrement remplies par les associations. *"Mais les migrants n'ont pas de verre pour boire, et très rarement des bouteilles"*, constate-t-elle. Il faut donc boire à un jerrycan de trois litres, ce qui est loin d'être pratique.

Parmi les migrants qui demandent une consultation, il y a aussi ceux qui ont besoin de trouver un espace au calme pour parler de leur situation : leurs espoirs d'arriver au Royaume-Uni, leur inquiétude pour leur famille restée au pays, leur peur de disparaître en mer... *"Tout à l'heure, on a vu un monsieur qui nous disait qu'il n'arrivait pas à manger mais je ne crois pas que ce soit organique. Je lui ai donné des vitamines, je sais très bien que ce n'est pas ce qui va régler le problème, alors je lui ai dit de revenir. Je pense qu'il a simplement besoin de parler"*, raconte le médecin. C'est d'ailleurs la question de la santé mentale des exilés qui a poussé MSF à revenir s'installer à Calais en avril 2023, six ans après la clôture de sa précédente mission sur le littoral à la suite du démantèlement de la grande jungle de Calais. Aujourd'hui, MSF propose des consultations psychologiques qui permettent de compléter celles proposées à la PASS en français, anglais et arabe. Les équipes de MSF tentent de détecter les personnes ayant besoin de soutien psychologique lors de maraudes mais les

patients peuvent aussi être adressés à leur psychologue par d'autres associations. "*Le rendez-vous peut alors se faire sur le moment [en maraude] si la psychologue a le temps ou plus tard dans nos locaux ou dans une salle associative*", précise la coordinatrice de projet pour MSF à Calais.

Un soutien fondamental à Calais, où de nombreux exilés ont vécu des naufrages en mer. "*Il n'y a aucune prise en charge pour les personnes qui ont vécu un naufrage, même si elles ont vu des personnes mourir. Or, elles ont vécu un événement potentiellement traumatisant et pour éviter qu'un syndrome de stress post traumatique ne s'installe sur le long terme, il faudrait une prise en charge psychologique dans les 72 heures après l'événement*". Ces derniers mois, avec la hausse des naufrages meurtriers, MSF a vu de plus en plus de patients en détresse psychologique. "*Notamment après le naufrage du 3 Septembre*" 2024, qui a fait 12 morts, le pire drame dans la Manche depuis le 24 novembre 2021. L'ONG avait alors demandé, en vain, l'ouverture d'une cellule d'urgence médico-psychologique. Ce dispositif créé en 1995 permet pourtant de prendre en charge de manière psychologique un groupe de personnes affecté par une "*catastrophe ou événement impliquant un grand nombre de victimes*".

Depuis son retour à Calais, MSF a aussi ouvert un centre d'accueil de jour pour mineurs non-accompagnés. Les jeunes peuvent s'y réunir et se reposer quelques heures. De quoi créer du lien et lutter contre une autre grave maladie de l'exil : l'isolement.

CAMBREMER

Squat de migrants: le tribunal ordonne l'expulsion, mais accorde un délai

Une audience s'est déroulée au tribunal judiciaire de Lisieux (Calvados), le 25 novembre 2024, pour décider du sort des 36 migrants (dont 24 enfants) réfugiés depuis un mois dans l'ancien Ehpad de Cambremer (voir Les Migrants n° 94 page 14). Les migrants avaient été assignés en justice via une procédure d'urgence par les copropriétaires de la résidence et le syndicat de copropriété, qui réclamaient leur expulsion sans délai. Lors de l'audience du 25 novembre 2024, l'avocat du propriétaire, avait axé son argumentaire sur la sécurité, particulièrement au vu de la présence de mineurs. Prenant appui sur deux constats d'huissier, réalisés à plusieurs jours d'intervalle, il a fait état d'infiltrations d'eau et de « plafonds gondolés », de « branchements électriques sauvages » et de « deux citernes de gaz sur le site n'étant pas aux normes ». La partie adverse, a battu en brèche cet argumentaire, ajoutant qu'il fallait « assurer un toit à ces personnes », qui n'avaient aucune autre solution d'hébergement. Il avait réclamé un délai de douze mois avant l'expulsion des lieux.

Le jugement vient d'être dévoilé le 29 novembre 2024. Le tribunal a ordonné leur expulsion, mais leur accorde un délai de huit mois, jusqu'au 31 juillet 2025. Le temps pour les enfants exilés de terminer leur année scolaire dans l'école de la commune. La décision est relativement conforme à nos attentes, indique l'avocat des copropriétaires. Elle donne un avenir à cette résidence – sans drame humain pour les occupants - et va nous permettre de nouveau de nous projeter sur une solution de vente. Les mères de famille se disent « soulagées ». Leurs enfants pourront terminer l'année scolaire et elles comptent désormais poursuivre leurs démarches administratives pour régulariser leur situation en France.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/squat-de-migrants-a-cambremer-le-tribunal-ordonne-lexpulsion-mais-accorde-un-elai-de-8-mois-1038e56a-ae5e-11ef-bb0b-2fe80bd2ed0f>

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/squat-de-cambremer-le-soulagement-des-migrants-apres-le-delai-accorde-par-le-tribunal-95937f4a-afe9-11ef-b968-56ee5c51c9ef>

FONTAINE-LES-DIJON

Expulsion du squat

Le tribunal judiciaire de Dijon a ordonné mercredi 11 décembre 2024 l'expulsion de la quarantaine de demandeurs d'asile qui logeait dans les locaux de l'ancienne unité psychiatrique de la

Chartreuse à Fontaine-lès-Dijon. Les demandeurs d'asile ont désormais 30 jours pour quitter les lieux. La préfecture pourra ensuite faire appel à la force publique pour déloger les squatteurs. " *Elle peut décider soit d'expulser dès la mi-janvier en plein hiver ou à partir du 31 mars, date qui marque la fin de la trêve hivernale* ", détaille l'avocate d'une vingtaine de squatteurs. Les squatteurs devront également payer à la ville 300 euros pour frais d'avocat.

L'avocate n'est pas étonnée par la décision du tribunal. " *On a résisté plus de 14 mois, on ne s'attendait déjà pas à tenir aussi longtemps.*" Les demandeurs d'asile investissent en effet ces anciens locaux de la Chartreuse depuis octobre 2023. La mairie de Fontaine-lès-Dijon avait alors déposé plainte. À deux reprises, le tribunal judiciaire de Dijon a suspendu l'arrêté d'expulsion préfectoral visant les squatteurs, car les locaux ne servaient pas d'habitation avant l'arrivée des demandeurs d'asile. Aucune autre solution de relogement n'était alors proposée à court terme. Mais la mairie de Fontaine-lès-Dijon a eu cette fois-ci un argument imparable, l'atteinte au droit de propriété. " *Face à ça, on ne pouvait pas faire grand-chose*", regrette l'avocate.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/cote-d-or-la-justice-ordonne-l-expulsion-des-demandeurs-d-asile-du-squat-de-fontaine-les-dijon-6118229>

LANNION

Une foule défile pour soutenir une famille et un jeune menacés d'expulsion

Près de 300 personnes ont manifesté, samedi 30 novembre 2024, dans les rues de Lannion (Côtes-d'Armor) pour soutenir une famille géorgienne qui risque de se retrouver à la rue et un jeune homme originaire de Tunisie, sommé de quitter le pays. « **On se bat pour tous ceux qui sont menacés d'expulsion** », martèle, au micro, un membre du Comité de soutien aux sans-papiers (CCSP). Le collectif appelait à se mobiliser, pour soutenir une famille d'origine géorgienne et un jeune homme d'origine tunisienne en grande détresse. La famille géorgienne est menacée d'expulsion de son logement à Ploubezre, près de Lannion (Côtes-d'Armor), alors qu'un de ses enfants, Noé, un bambin d'à peine 10 mois, est hospitalisé. La demande d'asile de cette famille a été rejetée, mais un titre de séjour exceptionnel leur a été octroyé.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lannion-22300/une-foule-de-manifestants-defile-a-lannion-pour-soutenir-une-famille-et-un-jeune-menaces-dexpulsion-9cf7f54c-af1a-11ef-b968-56ee5c51c9ef>

GUYANE

Les Haïtiens bénéficient de la protection subsidiaire : encombrement administratif

Du jamais vu ni en Guyane, ni en France : les personnes qui pré-enregistrent aujourd'hui leur demande d'asile sur le territoire guyanais se voient actuellement proposer un rendez-vous au GUDA début 2027. Plus de deux ans d'attente pour accéder à ce guichet d'enregistrement de la demande d'asile, étape nécessaire avant que l'Ofpra examine le dossier : c'est inédit. Les exilés, en immense majorité des Haïtiens, patientent pour ce rendez-vous GUDA sans les droits sociaux associés normalement aux demandeurs d'asile, déplore décrit la responsable régionale de la Cimade, basée à Cayenne. " *Ils n'ont pas accès à l'ADA, l'aide aux demandeurs d'asile, qui sert de contrepartie financière à cette absence d'accès au marché du travail. Ou encore, ils n'ont pas accès à un logement*". Beaucoup d'Haïtiens dorment sur le campement de La Verdure, à l'entrée de Cayenne, fluctuant " *entre 150 et 400 personnes*". Ce bidonville existant depuis 2022 se trouve aujourd'hui dans un état sanitaire " *très mauvais, avec des rats, des insectes...* Les personnes y dorment sous des tentes ou des bâches, alors que l'on entre en Guyane dans la saison des pluies".

La demande d'asile a très fortement augmenté en Guyane en 2024. 10 000 demandes d'asile sont en attente de traitement en ce mois de décembre 2024. " *À la fin du premier semestre, nous étions à 3 700 demandes en attente. À la fin de l'été, 5 000. Et aujourd'hui, 10 000...*" Près de 9 000,

émanent de ressortissants haïtiens. Le millier restant regroupe des ressortissants de pays du Moyen-Orient, notamment des Syriens et Afghans. Pour faire face, en 2024 les effectifs au GUDA sont passés de cinq à dix agents. Mais ce n'est pas suffisant pour éviter la sur-saturation du dispositif.

Cette hausse ne s'explique pas tant par des arrivées massives depuis Haïti que par un changement notable dans la procédure. Le taux de réponse favorable de l'OFPRA aux demandeurs d'asile haïtiens est passé à plus de 70 %, en raison de la crise sécuritaire que traverse le pays. *"Il y a eu un vrai tournant : en 2022 la préfecture nous indiquait déjà que le niveau de protection des haïtiens était passé à environ 40 %. Ce qui relevait largement les pourcentages précédents puisque dans les années 2010, on était autour de 3%". "On assiste à un phénomène de personnes déjà ancrées sur le territoire qui demandent désormais leur régularisation, parce que l'Ofpra et la CNDA reconnaissent désormais leur protection automatique"*.

L'OFPRA a donc suivie une série de décisions judiciaires et institutionnelles améliorant la protection des Haïtiens. En décembre 2023, la CNDA a reconnu un *"conflit armé interne d'intensité exceptionnelle"* en Haïti. Et donc, la nécessité d'accorder une protection subsidiaire automatique aux ressortissants haïtiens, à partir du moment où ceux-ci prouvent qu'ils viennent des départements de l'ouest ; c'est-à-dire de Port-au-Prince, la capitale, ou de l'Artibonite, le département juste au nord de Port-au-Prince. Une décision majeure. La nouvelle "a mis un peu de temps à circuler dans la communauté haïtienne de Guyane, puis elle a déclenché - bien légitimement !- le dépôt de nombreuses demandes d'asile".

"Toute la population haïtienne en Guyane est en train de demander l'asile : nous sommes face à une multiplication entre six et dix des demandes d'asile" alertait déjà au mois de mai 2024 le procureur général auprès de la cour d'appel de Guyane, lors d'une table ronde organisée au Sénat. La préfecture de Guyane n'a pas, pour l'heure, apporté de réponses sur les moyens mis en œuvre. *"Il faut reconnaître que c'est une situation particulière, de crise humanitaire internationale, qui requiert de gros ajustements et renforts de moyens. Mais la crise en Haïti n'est pas apparue d'un coup". "Depuis 2021, nous alertons sur une situation qui se dégrade. Début 2024, les moyens de traitement de la demande d'asile n'avaient toujours pas été augmentés... Logiquement, nous en sommes aujourd'hui à une embolisation énorme du dispositif"*.

En outre, malgré ce changement dans la protection des Haïtiens, ces derniers continuent d'être enfermés dans les centres de rétention administratifs français. Y compris en Guyane. *"Cette semaine, on compte une dizaine de personnes haïtiennes placées en CRA. C'est quand même moins que sur le reste de l'année 2024"*, précise la responsable régionale de la Cimade

La situation est pire en Guadeloupe, où les Haïtiens demeurent la première nationalité enfermée en CRA. Si l'aéroport de Port-au-Prince est fermé, du fait de la situation sécuritaire, celui de Cap-Haïtien reste ouvert. C'est en direction de cet aéroport que la préfecture de Guadeloupe tente de planifier des expulsions. La semaine dernière, comme tout au long de l'année 2024 et 2023, la Cour européenne des droits de l'Homme a été saisie pour bloquer cette tentative d'expulsion. Début 2024, même le tribunal administratif de Guadeloupe a pris position pour suspendre les expulsions vers Haïti. Mais les préfectures guyanaise et guadeloupéenne continuent d'agir à l'encontre de ces consignes en enfermant en CRA des Haïtiens.

Dès novembre 2022, le Haut-commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR) avait officiellement appelé tous les États à *"suspendre les renvois forcés de Haïtiens vers leur pays"*, au vu de l'aggravation de la crise sécuritaire et humanitaire sur place. *"Le renvoi forcé de personnes vers un endroit où elles risquent d'être persécutées, torturées (...) équivaudrait à un refoulement, ce qui est explicitement interdit par le droit international des réfugiés et des droits de l'homme"*, rappelait le HCR.

LORIENT

L'association Utopia 56 visée par trois enquêtes pénales

Des enquêtes préliminaires des parquets de Boulogne-sur-Mer, Saint-Omer et Rennes, ont été ouvertes après des signalements par les autorités à l'encontre de l'association d'aide aux migrants, dont le siège est basé à Lorient. Ces enquêtes font suite à des signalements déposés par les autorités contre l'association. Ces signalements sont liés, notamment, aux maraudes de l'association le long du littoral de la Manche et de la mer du Nord, d'où s'élancent de nombreux migrants pour atteindre le Royaume-Uni. La préfecture maritime de la Manche a dénoncé, auprès du parquet de Boulogne-sur-Mer, de « fausses informations » données par l'association ayant entraîné l'intervention inutile des secours. De même, le Parquet de Rennes aurait reçu un signalement après l'appel jugé indu d'un bénévole en août 2024. Enfin, une enquête pour diffamation a été ouverte par le Parquet de Saint-Omer, après un tweet d'Utopia 56, le 9 avril 2024. Le fondateur d'Utopia 56, dit avoir « confiance en la Justice ». Et rappelle qu'Utopia 56 « ne fait rien de mal, si ce n'est aider des exilés en détresse ». Contactées, les autorités judiciaires n'ont, à cette heure, pas répondu aux sollicitations.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/lassociation-utopia-56-visee-par-trois-enquetes-penales-8102b4ee-b00f-11ef-b968-56ee5c51c9ef>

PAYS DE LORIENT

Les mouvements migratoires du pays de Lorient étudiés par les associations d'histoire locale

Mardi 3 décembre 2024, les historiens des quatorze associations d'histoire locale du pays de Lorient se sont retrouvés à l'occasion de la publication des actes de leur 6e colloque à Plœmeur (Morbihan).

Le groupement des associations d'histoire locale du pays de Lorient compte quatorze associations et regroupe près de 500 historiens locaux. Il a vu le jour de manière informelle en 2005 et a été officialisé en 2008. La présidence est assurée à tour de rôle par les différentes associations adhérentes. Le groupement a pour objectif de permettre aux associations adhérentes d'échanger sur leurs activités, de travailler en réseau mais aussi de mener des actions communes pour la défense du patrimoine.

Pour son sixième colloque, le groupement avait choisi comme thématique l'apport des mouvements migratoires dans la région lorientaise. Pour garder une trace des différentes conférences organisées à l'occasion du colloque, des actes sont publiés. On peut découvrir dans cet ouvrage l'histoire des Hollandais sur les rives du Scorff dans les années 1667-1668, celle des travailleurs chinois dans le Morbihan pendant la Première guerre mondiale ou encore celle des réfugiés de la guerre civile d'Espagne à Port Louis.

Cette publication regroupe l'ensemble des contributions et des recherches présentées durant l'événement. L'édition de ces actes est soutenue par les archives municipales de Lorient. Ils sont publiés dans sa collection Histoire et Mémoire. N° 15 Histoire et Mémoire : *L'apport des mouvements migratoires dans la région lorientaise*, en vente aux archives municipales de Lorient

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/ploemeur-56270/les-mouvements-migratoires-du-pays-de-lorient-etudies-par-les-associations-dhistoire-locale-41755a82-b2e1-11ef-bea7-257efe97c77c>

LYON

Pour la fête des Lumières, près de 400 enfants dorment à la rue dans la métropole de Lyon

Alors que le gouvernement Barnier vient d'être censuré, rendant les incertitudes

budgétaires encore plus fortes sur l'hébergement d'urgence, près de 400 enfants dorment à la rue dans la Métropole Lyon.

L'hiver s'annonce rude dans la métropole de Lyon. Alors que le drame de l'incendie d'un squat à Caluire a tragiquement remis en avant la problématique de l'hébergement d'urgence dans l'agglomération, la question des enfants à la rue revient, elle aussi, en force à l'approche de l'hiver.

Selon un décompte effectué par Jamais sans toit, 375 enfants dorment à la rue dans la métropole, dont 39 sont âgés de moins de trois ans. Une augmentation « de 15 % » par rapport à l'année 2023, qui avait déjà été une année record. « C'est trois fois plus qu'il y a trois ans », note encore Jamais sans toit. Selon le collectif, la moitié d'entre eux sont hébergés dans des établissements scolaires de l'agglomération. Une habitude à Lyon depuis plusieurs années. Une vingtaine d'établissements sont occupés. Rien que sur la deuxième quinzaine de novembre, neuf élèves accompagnés par le collectif ont investi le collège Paul-Émile Victor de Rillieux-la-Pape. Trois autres occupent l'école de la Sarra, à Lyon 5^e. Et l'instabilité politique actuelle n'incite pas à l'optimisme.

« L'engagement pris par le gouvernement en 2022 qu'aucun enfant ne dormirait à la rue n'a jamais été tenu. L'an dernier, l'adoption d'un amendement visant à créer 10 000 places d'hébergement d'urgence avait été balayé par un 49.3. Début janvier 2024, en pleine vague de froid, le ministre du Logement de l'époque avait promis 120 millions d'euros. Personne n'en a jamais vu la couleur. Quant au budget pour l'année qui vient... » Communiqué de Jamais sans toit, en date du 4 décembre

Plus encore que l'hébergement d'urgence en tant que tel, la question des enfants à la rue est un gros point de friction entre les collectivités locales et l'État. Si beaucoup de collectifs reconnaissent le travail fait par la Ville de Lyon sur ce sujet, l'objectif (de début de mandat) du zéro enfant à la rue semble, chaque jour, s'éloigner de plus en plus à Lyon, comme dans la métropole.

Cette année, la Ville a même demandé l'expulsion de certains de ses gymnases, occupés par le collectif Solidarité entre femmes à la rue. Des actions qui ont, par moment, crispé les relations entre militants et élus. Face à cette situation, plusieurs députés ont déposé une proposition de résolution pour obliger l'État à trouver un toit pour ces enfants. Elle est notamment portée par la députée de la 3^e circonscription du Rhône. Celle-ci espère que le vote se déroule lors d'une niche parlementaire transpartisane ou du groupe Les Écologistes, au plus tôt début 2025.

<https://www.rue89lyon.fr/2024/12/05/pour-la-fete-des-lumieres-pres-de-400-enfants-dorment-a-la-rue-dans-la-metropole-de-lyon/>

MONTGENEVRE

Résurgence des refoulements à la frontière franco-italienne

Les associations Tous migrants et Médecins du Monde (MdM) observent à nouveau ces dernières semaines des refoulements de migrants au niveau de Montgenèvre. Des pratiques pourtant abandonnées dans la région après la décision du Conseil d'État en début d'année. Le 2 février 2024, la plus haute juridiction a annulé un article du code des étrangers (Ceseda) non conforme au droit européen qui permettait aux forces de l'ordre de prononcer des refus d'entrée aux étrangers arrivés aux frontières françaises en situation irrégulière, sans leur laisser la possibilité de demander l'asile. Le Conseil d'État s'était alors appuyé sur un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de septembre 2023 : selon les juges européens, la France était jusque-là dans l'illégalité et devait se conformer à la directive "retour" qui prévaut en UE. Le texte encadre les renvois au sein de l'Union et suppose de notifier une décision de retour vers un pays tiers à l'UE, d'accorder par principe un délai de départ volontaire et de ne recourir à l'enfermement que dans les cas exceptionnels. "Cela signifie la possibilité de bénéficier d'un avocat, d'un interprète, la possibilité pour les associations d'être présentes en rétention, l'accès à un médecin, le droit d'exercer un recours, de faire une

demande d'asile..."

"Entre février et novembre 2024, la majorité des personnes exilées désireuses de demander l'asile en France et qui se présentaient à la frontière de Montgenèvre étaient admises sur le territoire français", écrivent Tous Migrants et MdM dans leur communiqué. Concrètement, les exilés qui faisaient part de leur souhait de demander l'asile lors d'un contrôle opéré par les forces de l'ordre étaient orientés dans les locaux de la police aux frontières (PAF) de Montgenèvre. Là, ils passaient un entretien en bonne et due forme, avec l'aide d'un interprète si besoin. Ensuite, les migrants obtenaient un document informatif indiquant qu'ils pouvaient se présenter à la Spada (Structure de premier accueil des demandeurs d'asile) de Marseille.

En revanche, pour ceux qui passaient par Menton, les choses ont peu bougé. "Certes, la police ne délivre plus de refus d'entrée mais des réadmissions vers l'Italie. Reste que peu de personnes ont été autorisées à entrer sur le territoire français au titre de l'asile à Menton, contrairement à Montgenèvre" depuis la décision du Conseil d'État, précise la coordinatrice de cinq ONG à la frontière franco-italienne. "Menton est symbolique, souvent sous le feu des projecteurs quand on parle d'immigration, et c'est un lieu de passages importants", ce qui explique cette différence de méthode selon les zones de la frontière franco-italienne.

Mais depuis début novembre 2024, les humanitaires estiment que la logique existante à Menton prévaut également à Montgenèvre. Les associations disent observer "une très forte augmentation des réadmissions (c'est à dire le renvoi) en Italie de personnes exilées, dont beaucoup étaient désireuses de demander l'asile en France". "On a recueilli plusieurs témoignages de personnes qui ont exprimé leur volonté de demander l'asile mais soit elles ont été totalement ignorées, soit les conditions d'entretien étaient inadaptés ou expéditifs, parfois sans interprète".

La préfecture des Hautes-Alpes a indiqué qu'elle ne ferait "aucun commentaire à ce sujet". Les humanitaires, eux, n'ont pas de certitudes mais avancent cependant une explication : "C'est la première fois qu'on enregistre plus de passages depuis Montgenèvre qu'à Menton". "Il faut aussi prendre en compte le contexte national et la volonté du ministère de l'Intérieur démissionnaire, de réduire l'immigration". Nommé le 21 septembre 2024, il est un partisan d'une ligne dure sur les questions migratoires. Un mois après sa prise de fonction Place Beauvau, il a envoyé une circulaire aux préfets réclamant "la reprise du contrôle de notre immigration". "[Cela dépend] de votre implication personnelle", a-t-il dit aux représentants de l'État en régions.

Force est de constater que quelques jours après cette note, les expulsions de personnes souhaitant demander l'asile ont repris dans la région de Montgenèvre, selon les associations, avec les risques que cela peut entraîner. Qu'en sera-t-il avec le nouveau ministre ?

Pour tenter d'échapper aux refoulements, les passages plus discrets par les Alpes recommencent ces dernières semaines alors qu'ils avaient totalement disparu depuis la décision du Conseil d'État en février. "On voit de nouveau des personnes épuisées par la marche, arrivées tard dans la nuit après avoir franchi la montagne. On soigne des cas de gelures et les secours en montagne sont déjà intervenus depuis le début de saison". "En quelques semaines, tout recommence. Et on sait bien qu'en hiver, des drames peuvent vite arriver". Ces dernières années, plusieurs migrants ont été retrouvés morts de froid dans les Alpes en tentant d'atteindre le sol français, loin des radars policiers.

NANTES

Des enseignants soutiennent une famille qui est à la rue

Samedi 30 novembre 2024, à Nantes, dans un centre-ville paré aux couleurs de Noël, tout près de cette joyeuse effervescence, une scène inhabituelle retient l'attention devant l'hôtel de Ville, rue de Strasbourg. Un petit groupe de personnes - Les enseignants du collège - se sont mobilisés et montent deux tentes sur le trottoir devant la mairie et déroule un message de solidarité tendu sur une

ficelle : « *Un toit c'est un droit* ». Ces tentes ressemblent à celles qu'utilise une maman Camerounaise de 35 ans, lorsqu'elle n'a nulle part où dormir avec ses deux enfants. Rejointe il y a un an par son adolescente de 14 ans et son fils de 9 ans, elle est arrivée à Nantes voici huit ans. Les enfants sont scolarisés. Les enseignants du collège se sont mobilisés et demandent un logement d'urgence pour cette famille sans abri.

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/nantes-44000/des-enseignants-soutiennent-une-famille-qui-est-a-la-rue-a-nantes-034de8d8-af1b-11ef-b968-56ee5c51c9ef>

PARIS

En lutte contre le manque d'hébergements à Paris, les jeunes la Gaîté lyrique

Le collectif des jeunes du parc de Belleville a investi le bâtiment de la Gaîté lyrique, au cœur de Paris, afin d'alerter la Ville de Paris sur la situation des mineurs isolés et sans logement. Ils ne veulent plus avoir à dormir dans la rue, faire face aux démantèlements réguliers de leur habitation de fortune par la police ou conjuguer avec le froid et la faim. Mardi 10 décembre 2024, plus de 200 mineurs isolés se sont mobilisés, afin que la mairie de Paris entende enfin leurs alertes. Fédérés par le collectif des jeunes du parc de Belleville, ces jeunes sans hébergement ont profité d'une conférence, intitulée « *Réinventer l'accueil des réfugiés en France* » et organisée à la Gaîté lyrique par la Fondation Croix-Rouge, pour investir les lieux. Leur objectif est d'obtenir une entrevue avec le maire, et des solutions d'hébergement.

L'occupation de la Gaîté lyrique devrait être maintenue par le collectif jusqu'à ce que la Ville de Paris accepte d'entrer en contact avec le collectif. « Nous l'avons déjà montré à plusieurs reprises, préviennent ces derniers. Nos actions ont permis à environ 800 jeunes d'être mis à l'abri. » Ils ajoutent : « *Avec plus de 215 jeunes à l'intérieur du lieu, deux femmes enceintes, un bébé de 18 mois, sans chauffage ni repas pour demain, l'inaction de la municipalité est responsable.* »

<https://www.humanite.fr/societe/acces-au-logement/en-lutte-contre-le-racisme-systemique-et-le-manque-dhebergements-a-paris-les-jeunes-du-parc-de-belleville-occupent-la-gaite-lyrique>

RENNES

Levée d'une OQTF

Vendredi 29 novembre 2024, après un combat long de plusieurs mois, le tribunal administratif a ordonné la levée immédiate de l'Obligation de quitter le territoire français (OQTF) émise par la préfecture d'Ille-et-Vilaine et qui pesait, depuis le 6 juin 2024, sur une Nigériane de 35 ans et son fils Gabriel, 8 ans. « Quelle joie ! » s'exclame son avocate.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-malo-35400/faith-otasowie-agente-dun-ehpad-menacee-dexpulsion-peut-rester-en-france-1f74cfde-ae78-11ef-bb0b-2fe80bd2ed0f>

VANNES

Remous autour de l'implantation d'un foyer pour mineurs étrangers

Depuis plusieurs semaines, la rumeur d'un projet d'implantation d'un lieu d'accueil pour mineurs non accompagnés, des mineurs étrangers isolés, agite le quartier de la Madeleine, à Vannes (Morbihan). Dans ce contexte, les travaux menés par le conseil départemental, depuis jeudi 28 novembre 2024, dans une maison de la rue Roosevelt, suscitent des remous. Cette collectivité indique cependant que « rien n'est encore décidé quant à l'affectation » de ce bâtiment.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/a-vannes-rumeurs-et-remous-autour-de-limplantation-dun-foyer-pour-mineurs-etrangers-fb87caa0-ac6c-11ef-b968-56ee5c51c9ef>

Un réseau de passeurs irako-kurdes d'Allemagne, démantelé

Les autorités locales allemandes, puis françaises, ont communiqué mercredi 4 décembre 2024 sur un vaste coup de filet contre un réseau de passeurs irako-kurdes implanté dans l'ouest de l'Allemagne. L'opération a été menée sous l'égide d'Europol. Si l'on ne connaît pas encore le nombre d'arrestations ni la quantité de matériel saisi, le ministère français de l'Intérieur a précisé que le réseau en question était suspecté d'avoir acheminé "au moins 300 bateaux" destinés à des traversées de la Manche. Des interpellations et perquisitions ont été réalisées "dans des domiciles et des lieux de stockage en Allemagne", a indiqué le ministère.

Ces opérations ont été effectuées dans des domiciles et des entrepôts situés en Rhénanie-du-Nord-Westphalie et dans le Bade-Wurtemberg (voisin de l'Alsace). Des régions à proximité de la frontière française. Ces interpellations et perquisitions simultanées se sont déroulées dans le cadre de mandats délivrés par le tribunal de Lille. Pas moins de 500 agents de la police allemande, aidés par plus de 20 enquêteurs français et trois experts d'Europol, ont été engagés dans ces opérations.

Le 4 décembre 2024, la ministre allemande de l'Intérieur s'est félicitée des arrestations visant des "gangs qui recourent à la menace et à la violence pour parquer des êtres humains dans des canots pneumatiques". Elle affirme également que son pays "continuera à prendre des mesures sévères" à leur encontre. L'Allemagne demeure l'une des bases arrière du trafic de canots gonflables destinés aux traversées de la Manche. Les trafiquants utilisent surtout des "go-fasts" de matériel nautique venus tout droit d'Allemagne - un terme emprunté au trafic de stupéfiants, qui désigne une méthode de transport par véhicules roulant à grande vitesse pour éviter les contrôles de police. "Ce n'est pas nouveau mais ça s'est généralisé au détriment de l'enfouissement, qu'on ne voit quasiment plus sur les plages", expliquait la commissaire adjointe en charge de l'état-major zonal de la lutte contre l'immigration irrégulière dans le nord. Selon elle, "on intercepte ce type de véhicules tous les jours" dans le nord. En février, (voir Les Migrants n° 77, page 27) une opération du même type a eu lieu

Ces opérations qui se succèdent face au trafic dans la Manche aboutissent ensuite à des procès. Le 5 novembre 2024, 18 membres d'un réseau de passeurs soupçonnés d'avoir organisé pas moins de 10 000 passages dans le détroit entre 2020 et 2022 ont été condamnés par le tribunal de Lille à des peines allant jusqu'à 15 ans de prison. Les prévenus étaient là encore principalement irako-kurdes. Sur toutes les affaires de passeurs traitées par la juridiction de Saint-Omer, la majorité des profils de petits passeurs sont ainsi "des hommes entre 30 et 40 ans" venant d'Allemagne "dans 95% des cas". "Ils ont été recrutés dans le milieu socio-culturel irako-kurde, ils sont de cette nationalité là le plus souvent, mais j'ai aussi eu des Bulgares et des Russes. Ils sont recrutés pour faire un ou plusieurs voyages qui consistent à prendre un véhicule qu'on leur donne, aller dans un entrepôt, charger le véhicule et arriver ici pour livrer le matériel à 4h du matin au bord d'une plage", détaillait le procureur de Saint-Omer. "Il y a donc de tout, des gens qui n'ont pas de boulot, et des gens qui ont un boulot mais qui souhaitent arrondir leur fin de mois. Ce n'est pas de la grosse délinquance, mais plutôt des gens tout à fait normaux."

85 migrants secourus : Ils sont en vie mais ont payé les passeurs !

"De nombreux départs d'embarcations de migrants" ont été signalés mercredi 4 décembre 2024 au centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (Cross) Gris-Nez au large des côtes du Pas-de-Calais. L'une de ces embarcations s'est retrouvée en difficulté lors du franchissement d'un banc de sable dans le secteur de la baie de Wissant. Après avoir demandé assistance, les 80 passagers à bord ont été transbordés sur le remorqueur d'intervention, d'assistance et de sauvetage

Abeille Normandie de la Marine nationale, selon la même source.

En parallèle, sur une autre embarcation de migrants dans le secteur de Wimereux, cinq personnes à bord ont demandé l'assistance des sauveteurs français. Elles ont aussi été récupérées. Toutes les personnes secourues ont été ramenées à quai à Boulogne-sur-Mer, où elles ont été prises en charge par les secours terrestres et la police aux frontières.

Dans la nuit de samedi à dimanche, 151 migrants avaient été secourus dans la Manche, dont quatre qui étaient tombés à l'eau.

Le ministre de l'intérieur annonce des renforts sécuritaires sur le littoral

En visite à Ambleteuse, vendredi 29 novembre 2024, le ministre français de l'Intérieur a menacé d'engager un bras de fer avec Londres sur la question des traversées de la Manche par les migrants. Le ministre a également annoncé des renforts de police, la nomination d'un représentant spécial sur l'Immigration au ministère, et une mission de lutte contre l'immigration clandestine sur le littoral, confiée au nouveau préfet délégué pour la défense et la sécurité dans les Hauts-de-France. Un **préfet spécialement chargé de cette mission** était l'une des revendications d'un collectif de maires du littoral (voir Les Migrants n°95) que le ministre a rencontré pour ce premier déplacement dans la zone depuis sa prise de fonction en septembre. Des maires qui se disent démunis face à la saturation des transports en commun, utilisés à la fois par les habitants et les migrants tentant de rejoindre les plages. Environ 200 personnes supplémentaires seront déployées pour renforcer les équipes locales de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (Oltim), la police aux frontières (PAF), les commissariats de Calais et Dunkerque ou encore pour intervenir dans les bus et trains.

À quelques jours d'une rencontre avec son homologue britannique attendue le 9 décembre dans le Pas-de-Calais, Le ministre a également appelé le Royaume-Uni à ne pas se contenter de déléguer le "gardiennage" de sa frontière à la France. "*Le Brexit a détruit toutes les relations migratoires*" avec le gouvernement britannique, a-t-il déploré, appelant à "*une voie d'admission légale avec des critères en termes économiques, de regroupement familial*". Il a également menacé d'engager un bras de fer sur l'épineuse question des accords du Touquet, signés en 2004 et qui fixent sur le sol français les contrôles des personnes en partance vers le Royaume-Uni. Il doit se rendre le 10 décembre 2024 à Londres pour une rencontre associant outre la France et le Royaume-Uni, des représentants des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Irlande. "**Les responsables de ces drames, ce sont les passeurs et les Britanniques**", a martelé à ses côtés le président de la région Hauts-de-France (LR), accusant ces derniers de profiter d'une main d'œuvre payée "*au lance-pierre*".

Le sujet de l'immigration, légale comme illégale, est sensible pour le nouveau gouvernement travailliste, qui a annoncé jeudi un "*plan*" pour réduire les arrivées, durcissant les conditions d'embauche de travailleurs étrangers et les sanctions pour les entreprises en infraction sur les règles en matière de visas. Le ministre français a indiqué qu'il allait réclamer à Londres de cofinancer un fonds d'indemnisation pour les habitants et entreprises locales ayant subi des dégradations de leurs biens. Il souhaite aussi une aide financière britannique pour les sapeurs-pompiers locaux, dont 12 % des interventions sont liées à la crise migratoire, et pour la société de sauvetage en mer (SNSM), qui a effectué selon lui 5 500 sauvetages depuis le début de l'année.

La maire de Calais Natacha Bouchart (divers droite) s'est félicité que plusieurs mesures réclamées par les élus locaux aient été "*validées*" par le ministre de l'Intérieur. "*Mais (...) si on n'en soigne pas la cause, on a du mal à guérir*", a-t-elle ajouté, pointant elle aussi les Britanniques "*qui nous contraignent à devoir subir pour eux, depuis tant d'années, la régulation hypocrite de leur immigration*". 72 personnes sont mortes depuis le 1er janvier en tentant de rallier l'Angleterre par la mer, selon la préfecture du Pas-de-Calais. "*Une tragédie, pas tolérable*", a dit le ministre. De leur côté, les associations venant en aide aux exilés sur le littoral réclament l'augmentation des moyens de secours en mer. L'une d'elles s'est inquiétée des annonces du ministre y voyant "*la poursuite de la*

militarisation du littoral" en dépit de "l'inefficacité de cette politique". "Le Royaume Uni a déjà criminalisé les personnes arrivées clandestinement, ce qui n'a eu aucun impact sur les départs", a souligné la coordinatrice de l'Auberge des Migrants.

MEDITERRANEE

Une fillette de 11 ans, seule survivante d'un naufrage au large de Lampedusa

Une fillette de 11 ans a été secourue mercredi 11 décembre 2024 par Compass Collective, une ONG qui participe aux missions de secours des migrants en Méditerranée. Selon son témoignage, tous les occupants du canot ont été emportés par les vagues. *"Quarante-quatre personnes se sont noyées"*, précisent les humanitaires. L'équipage du navire Trotamar III de l'ONG *"a entendu les appels dans l'obscurité"* de la jeune fille mercredi matin vers 2h20 alors qu'il se dirigeait vers une autre situation d'urgence. *"La fillette de 11 ans, originaire de Sierra Leone, flottait dans l'eau depuis trois jours avec deux gilets de sauvetage improvisés faits de chambres à air et d'un simple gilet de sauvetage"*. Le médecin qui l'a examinée, a déclaré qu'il pensait que la fillette avait passé environ 12 heures dans l'eau.

L'enfant a expliqué aux sauveteurs que l'embarcation en métal était partie de Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, et qu'elle avait coulé dans une tempête *"avec des vagues de 3,4 mètres de haut et des vents de 23 nœuds"*, selon le communiqué. *"Deux garçons sont restés à côté de moi, puis au bout de deux jours je ne les ai plus revus, la mer les a emportés"*, raconte-t-elle. Elle *"n'avait ni eau potable ni nourriture avec elle et était en hypothermie, mais elle était réactive et orientée"*. Une porte-parole de Mediterranean Hope, une autre ONG humanitaire, a déclaré que la petite fille se trouvait en convalescence à l'hôpital.

Des bateaux des garde-côtes et de la police contrôlaient mercredi la zone où l'embarcation a fait naufrage, mais que pour le moment ils n'avaient trouvé ni de corps, ni de traces de vêtements.

"Prolifération des acteurs non étatiques en mer"

SOS Méditerranée et SOS Humanity ont secouru 155 migrants en méditerranée centrale. Toutes les deux eu affaire aux forces libyennes en mer ces derniers jours, ce qui est de plus en plus fréquent en Méditerranée centrale. En octobre, SOS Méditerranée affirmait avoir aperçu à plusieurs reprises des hommes masqués et armés à bord de canots, qui forcent les migrants à se jeter à l'eau, sous les yeux des humanitaires. *"Depuis le mois de juin, on assiste à une prolifération des acteurs non étatiques [des hommes armés et masqués] en mer. Cette nouvelle tendance alimente le cycle des abus et met en danger la vie des personnes naufragées et de l'équipage de l'Ocean Viking. Cela nous préoccupe beaucoup"*, déclarait la responsable de la communication à SOS Méditerranée.

Par ailleurs, les deux ONG regrettent l'attribution de ports lointains désignés par les autorités italiennes pour y débarquer les exilés. *"Cette pratique des ports éloignés vide la Méditerranée de ses ressources de recherche et de sauvetage et accroît les souffrances des personnes secourues"*. Les humanitaires estiment que ces nouvelles pratiques mettent en danger la vie des exilés, car elles tiennent les navires de sauvetage éloignés de la zone de recherche et de sauvetage (SAR zone).

L'année 2023 a été la plus meurtrière en termes de décès sur la route migratoire de la Méditerranée centrale depuis 2017 : selon l'Organisation internationale des migrations (OIM), plus de 2 500 migrants y ont perdu la vie, sans compter les morts sortis des radars après des *"naufrages invisibles"*, ces embarcations qui sombrent en mer sans laisser de trace, ou sans que personne ne le sache. Et depuis janvier 2024, on compte près de 1 500 décès dans cette zone maritime.

OCEAN VIKING

Mardi 26 novembre 2024, l'Ocean Viking a **porté assistance à 48 exilés** au large des côtes libyennes. *"La plupart des rescapés sont originaires de Gambie et de Guinée-Bissau" et "90% sont des mineurs non accompagnés"*, a précisé l'ONG SOS Méditerranée. Elle raconte que *"vers la fin de l'opération de sauvetage, les garde-côtes libyens se sont approchés à vive allure, effectuant des manœuvres dangereuses."* L'équipage est cependant parvenu *"à ramener tout le monde sain et sauf à bord de l'Ocean Viking"*. Pour l'Ocean Viking est en route vers **Ravenne**.

SOS HUMANITY

Peu avant minuit mercredi 27 novembre 2024, le Humanity 1 a **secouru "47 personnes en détresse en mer, dont des mineurs"** en Méditerranée centrale, indique l'ONG allemande SOS Humanity qui affrète le navire. Un peu plus tôt dans la soirée, les humanitaires avaient déjà pris en charge *"plus de 60" migrants, dont des femmes et des enfants, à bord "d'un canot pneumatique surchargé et impraticable"*. L'opération de sauvetage *"était extrêmement inhabituelle"*, car l'embarcation surchargée *"s'est dirigé vers le Humanity 1 à toute vitesse"*. À bord du canot, se trouvaient quatre hommes cagoulés *"qui ont poussé les 47 personnes"* dans l'eau. *"Les quatre hommes masqués sont restés sur leur bateau et ont immédiatement quitté les lieux. Selon les témoignages des survivants, il s'agirait de membres des garde-côtes libyens"*, rapporte SOS Humanity. Le navire doit rejoindre **Marina da Carrara**, dans le nord de l'Italie pour débarquer les migrants. *"Un port situé à 1 575 km qui implique quatre jours de navigation pour s'y rendre, puis quatre jours pour pouvoir revenir dans la zone d'opérations et continuer à sauver des vies en mer"*, déplore SOS Humanity. *"Ce n'est pas une coïncidence, mais bien une tactique politique"*, assure SOS Humanity.

UNION EUROPÉENNE

LES MINEURS ISOLÉS EN EUROPE

Les dernières données de l'Agence de l'Union Européenne pour l'Asile (EUAA) indiquent qu'environ 286 000 mineurs âgés de 17 ans ou moins sont entrés en Europe en 2023. Environ 15 % de ces mineurs n'étaient pas accompagnés. Environ 43 000 demandes de protection internationale dans les pays de l'UE ont été déposées par des mineurs non accompagnés l'année dernière. Il s'agit du nombre de demandes le plus élevé enregistré depuis 2016.

Les garçons isolés sont plus nombreux que les filles. La plupart sont âgés de 16 à 17 ans. Ce groupe représentait plus des deux tiers de tous les demandeurs mineurs non accompagnés. On estime que 5 % de ces mineurs viennent de Turquie, 8 % d'Irak, 25 % de Syrie et 36 % d'Afghanistan. Selon les conclusions de l'EUAA, la plupart des mineurs venus de Turquie et d'Irak ont voyagé avec des adultes, ce qui n'était pas le cas pour les autres pays.

PRES DE 21 000 MIGRANTS INTERCEPTES PAR LES GARDE-COTES LIBYENS

Selon l'organisation internationale des migrations (OIM), 20 839 exilés ont été interceptés en mer Méditerranée par les autorités libyennes depuis le début de l'année. Alors que l'année n'est pas achevée, le chiffre dépasse le bilan annuel de 2023 (17 000 personnes interceptées). Parmi les exilés stoppés en mer et ramenés de force en Libye, 18 000 sont des hommes, 1 500 des femmes et 680 sont

des mineurs. Toutes ces personnes envisageaient de rejoindre l'Europe via l'Italie, principale porte d'entrée pour les exilés traversant la mer sur des petites embarcations.

Depuis sept ans, la Libye a l'autorisation de mener ces interceptions en Méditerranée avec le blanc-seing de l'Union européenne (UE). Le pays a signé un accord avec l'Italie qui vise depuis 2017 à lutter contre l'immigration clandestine. L'Europe donne concrètement aux autorités libyennes la charge de la coordination des sauvetages au large de leurs côtes (tâche qui incombait auparavant au centre de coordination de sauvetage maritime de Rome ou de La Valette, à Malte) pour "endiguer" les arrivées de migrants en Europe. L'Italie équipe et forme aussi les autorités libyennes pour intercepter les exilés en Méditerranée.

Depuis 2017, les ONG fulminent contre ce partenariat. Car les incidents ne sont pas rares. À peine signé, l'accord était déjà mis à mal par une intervention meurtrière des garde-côtes libyens. Les dérapages, menaces, intimidations des autorités libyennes en mer contre les migrants et contre les ONG sont légion. Les exactions se poursuivent, même après divers remontrances de diverses ONG et de L'Organisation internationale des migrations (OIM) qui avait condamné l'attitude des autorités libyennes, lesquelles avaient tiré à balles réelles sur un canot de migrants qui tentait de leur échapper (voir les précédents numéros de « Les Migrants »)

ALLEMAGNE

La carte bleue pour demandeurs d'asile bientôt en vigueur

À partir de janvier 2025, les personnes vivant dans les centres d'accueil gérés par l'État seront équipées d'une carte bancaire spéciale, sur laquelle seront versées leurs allocations. Il leur sera possible de retirer 50 euros par mois en espèces. Le reste pourra uniquement être dépense en payant avec la carte. Des dérogations à cette règle concerneront seulement les demandeurs d'asile pouvant justifier un plus grand besoin en argent liquide.

La carte de paiement est introduite progressivement dans les différentes villes et Länder. Ceux qui soutiennent ce dispositif estiment que la carte élimine un "facteur d'attraction" majeur pour venir en Allemagne, arguant que les paiements en espèces permettent aux demandeurs d'asile d'envoyer de l'argent à leurs proches à l'étranger. D'autres responsables à gauche du spectre politique, comme les Verts, s'opposent fermement à la carte, en affirmant qu'elle stigmatise les migrants et ajoute des difficultés inutiles. Le dispositif a même été contesté en justice, comme en Bavière, où les plaignants affirment que la carte n'offre pas le niveau de subsistance de base pourtant garanti à chaque individu en vertu de la loi allemande.

Parmi les demandeurs d'asile, les craintes de se retrouver stigmatisé reviennent régulièrement. *"J'aurais honte si d'autres me voyaient utiliser ce type de carte. Elle montre que vous êtes pauvre"*, se désolé une jeune femme d'un marché populaire dans la banlieue de Porz à Cologne.

D'autres affirment ne pas être au courant de l'entrée en vigueur prochaine du dispositif en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. *"Non, je n'en ai pas entendu parler"*, assure un originaire de Syrie, à l'extérieur d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile dans le nord de Cologne. *"Peut-être que c'est logique, parce que de cette façon, l'argent ne sera pas volé"*, commente-t-il. Son frère cadet se demande en revanche comment il fera pour payer dans les commerces qui ne prennent pas la carte. *"J'ai entendu dire que vous ne pouvez pas l'utiliser partout pour faire vos achats. C'est un problème"*, insiste un autre résident du centre, venu d'Afghanistan.

Ainsi, la Société allemande des droits civils (GFF) insiste sur le fait que beaucoup de biens et services ne peuvent être payés autrement que par virement bancaire, comme les factures ou encore un forfait internet. De la même manière, les achats en ligne ne sont pas possibles avec la carte. Enfin, l'affirmation selon laquelle une personne migrante cherche à profiter des allocations en

Allemagne pour renvoyer de l'argent dans son pays d'origine ne manque pas de heurter les demandeurs d'asile interrogés par le WDR à Cologne. En périphérie de la ville, une mère de famille afghane estime que *"200 euros par mois, c'est à peine suffisant pour vivre. Comment pouvez-vous envoyer de l'argent à l'étranger avec un telle somme ? Vous pouvez seulement envoyer de l'argent si vous travaillez. Les aides sociales ne le permettent pas."* Elle insiste ainsi sur l'aspiration à davantage d'autonomie de la part des demandeurs d'asile. *"Nous espérons que nous serons bientôt en mesure de gagner notre propre argent, sans carte, sans restriction"*.

Une équipe de foot se mobilise contre l'expulsion de l'un de ses joueurs

Un guinéen a fui la Guinée en 2023, pays dirigé par un régime militaire depuis 2021, qui limite la liberté d'expression et fait arrêter les voix critiques, que ce soit dans l'opposition ou au sein de la société civile. Pour des raisons juridiques, il évite de parler des raisons qui l'ont poussé à quitter son pays. *"Ce n'est certainement pas parce que tout allait bien là-bas, note simplement son entraîneur au club de football amateur, le TuSpo Saarn.. C'était vraiment une situation difficile"*. Il a rencontré le jeune homme dans un autre club avant que l'entraîneur et son protégé ne rejoignent le TuSpo Saarn ensemble. *"C'est quelqu'un que tout le monde apprécie instantanément, tout le monde l'adore"*, explique le coach. Il qualifie le jeune footballeur de *"travailleur, courtois, poli et engagé"*.

Le Guinéen avait réussi à prolonger son permis de séjour, puis d'obtenir un permis de travail, avec l'aide de l'entraîneur et de sa femme. *"Aujourd'hui, il a un emploi à temps plein et a trouvé un appartement récemment"*. Il est également sur le point de passer son permis de conduire.

En Allemagne, malgré l'accent mis par les autorités sur l'intégration, le fait d'avoir un emploi ne protège pas contre une expulsion. Son sort dépend maintenant de la justice, puisqu'il a fait appel de son obligation de quitter l'Allemagne.

Il a engagé un avocat spécialisé dans le droit d'asile qui évalue à 50 % les chances que le Guinéen puisse rester. *"Ce garçon est complètement dans les cordes, il est évidemment totalement épuisé"*, dit-il. Pour payer les honoraires de l'avocat, le club a lancé une collecte de fonds. *"Nous souhaitons que ce garçon, avec son caractère sympathique et avenant, reste un membre de notre équipe"*, écrit le club dans son appel au soutien sur Instagram.

Reste que la politique migratoire de plus en plus stricte menée par Berlin se concentre notamment sur les renvois de personnes censées quitter le pays. Le gouvernement n'a cessé de mettre en place de nouvelles lois pour accélérer les procédures expulsions. Le chancelier Olaf Scholz a promis d'expulser "en masse".

De plus en plus de mineurs isolés placés dans des foyers et familles d'accueil

En 2023, environ 215 000 mineurs vivaient, au moins temporairement, dans des foyers ou des familles d'accueil. Ce chiffre est en augmentation de 4 % par rapport à 2022, alors qu'il avait diminué de 33 000 cas entre 2018 et 2022. Cette progression est presque exclusivement la conséquence du nombre de migrants mineurs arrivés non accompagnés en Allemagne. Selon les lois allemandes sur l'asile, lorsqu'un mineur non accompagné est pris en charge par les bureaux de protection de la jeunesse, il est généralement placé dans des foyers, des logements encadrés ou des familles d'accueil. Environ 20 500 mineurs entrés seuls en Allemagne en 2023 ont été pris en charge par un foyer ou une famille d'accueil.

Voici les chiffres clés de l'étude :

- Sur les 215 000 enfants, environ 128 000 mineurs étaient placés dans des foyers et 87 000 dans des familles d'accueil.

- Parmi eux, environ 10 %, soit près de 20 500 jeunes, sont entrés en Allemagne non accompagnés en 2023.
- La durée moyenne du séjour varie : 2,4 ans dans un foyer, contre 4,2 ans en famille d'accueil.
- La moitié des enfants placés dans des foyers ou des familles d'accueil avaient moins de 15 ans.
- Dans près d'un cas sur trois, l'enfant a été pris en charge en l'absence d'un parent ou d'un tuteur, comme par exemple à la suite d'une arrivée non accompagnée depuis l'étranger.
- La deuxième raison était de loin la mise en danger du bien-être de l'enfant par négligence, maltraitance physique, maltraitance psychologique ou violence sexuelle.

En 2022, l'Allemagne a enregistré près de 7 300 demandes de protection internationale déposées par des mineurs non accompagnés. L'Autriche voisine a enregistré quelque 13 000 demandes, tandis que les Pays-Bas en ont reçu environ 4 200.

BELGIQUE

Toujours plus de migrants se retrouvent à la rue

Recroquevillé derrière des barrières recouvertes de cartons, un congolais vit sur quelques mètres carrés de sol tapissés de sacs de couchage et de couvertures avec quatre autres personnes. Même si elles sont à l'abri du vent sous ce porche d'immeuble, celles-ci sautent d'enthousiasme en voyant la camionnette rouge et blanche de la Croix-Rouge, comme chaque mercredi, se garer devant leur lieu de vie et amenant avec elle des boissons chaudes et des repas.

Le Congolais arrivé en Belgique il y a six mois, le visage dissimulé sous un bonnet et un masque chirurgical qui laisse échapper sa barbe drue, tend immédiatement la main pour obtenir un café, mais surtout, des réponses. Car comme tous les demandeurs d'asile, il est victime du système d'accueil belge surchargé. Depuis plus d'un an, le gouvernement a fait le choix de laisser de côté les hommes seuls, privilégiant l'hébergement des femmes et enfants. Épuisé par les nuits glaciales et les premiers flocons de neige qui ont fait leur apparition la semaine dernière, il laisse éclater sa colère. *"La Belgique va vraiment nous laisser ici tout l'hiver ? Vous savez qu'il va y avoir un mort à ce rythme-là!"*, tance-t-il. *"On ne demande pas grand-chose, un immeuble désaffecté avec des toilettes ça irait. Ce qu'il nous faut, c'est juste un endroit où se poser l'esprit le soir. La vie est déjà assez dure ici"*, ajoute-t-il, craignant que certains *"pètent les plombs dans la rue"*.

Des questions qui laissent sans-voix les bénévoles de la Croix-Rouge pour qui la seule réponse est d'évoquer un parking sous-terrain en face de *"Pacheco"*, l'ancien bâtiment où les migrants se rendaient pour demander l'asile. Auparavant, plusieurs dizaines de demandeurs d'asile avaient établi un lieu de vie ici avant qu'ils n'en soient délogés. Maintenant, les exilés sont éparpillés dans la capitale, cachés dans les recoins de la ville.

Récemment, les bénévoles ont découvert un groupe d'Afghans installé sous un pont entassés sur un rebord d'à peine un mètre de large le long du canal. Un Burundais de 32 ans vit seul dans une tente qu'il a réussi à trouver et préserver. *"Mais je m'inquiète pour mon futur"*, confie-t-il. *"Ici, je ne sais pas ce que je vais devenir et je ne vois pas la situation avancer. Ça me stresse terriblement donc je fais des tours de vélos la nuit, ça me réchauffe un peu et ça m'aide à ne pas pleurer"*, témoigne-t-il avant de partir, son panier repas accroché au guidon.

L'absence de solution n'atteint pas la motivation d'un retraité et indéboulonnable bénévole. Il revient tous les mercredis pour cette maraude et est aux premières loges de cette situation qui s'aggrave. *"C'est assez simple à évaluer. Je fais des rapports régulièrement depuis que je suis devenu bénévole il y a 3 ans. En 2022, on ne faisait qu'une maraude le mercredi pour une moyenne de 60 bénéficiaires. En 2023, c'était environ 88 par maraudes. Maintenant, on fait en plus des maraudes le dimanche pour une centaine de personnes"*. Un grand décompte a été réalisé par les

organisations humanitaires en novembre 2024 à Bruxelles. Le résultat est attendu au printemps 2025 mais les associations s'attendent à atteindre le nombre de 10 000 personnes sans abri dans la capitale belge. Il était de 7 000 lors du dernier décompte en 2022. *"Les chiffres détaillent à eux seuls la situation"*, se désole le bénévole.

Le nombre de demandeurs d'asile, lui aussi, est en évolution. En octobre 2024, 4 483 demandes d'asile ont été déposées, un record mensuel depuis 2015. Et ce qui inquiète d'autant plus les associations, c'est la présence de femmes et d'enfants dans la rue. Au hub humanitaire, grand accueil de jour bruxellois où les organisations mutualisent l'aide aux migrants, un coin a été réservé à cette catégorie d'exilés. Les enfants peuvent y trouver des jouets et les parents, une aide juridique ou médicale. Atablée dans cette *"safe zone"*, une équipe de Médecins du Monde échange avec un groupe de femmes. *"On a créé cet espace pour ce public car il est particulier"*, explique la coordinatrice logistique du lieu. Des centaines de personnes passent chaque jour dans cet accueil de jour, dont de plus en plus de femmes et d'enfants, même si aucune n'est présente ce mercredi. Selon le Hub, *"depuis le début de l'année, sur les 521 familles qui se sont présentées en demande d'un hébergement, plus de la moitié (276) n'a pas pu trouver une place dans le réseau d'hébergement d'urgence car ce dernier est totalement saturé"*. *"On a des chiffres qui sont problématiques. Il faut que le réseau d'accueil soit en mesure de s'agrandir"*, explique-t-elle, contemplant les dizaines de migrants faisant charger leur téléphone sous une fresque de drapeaux représentant les pays d'origine des exilés.

Pour faire face à la crise, la Croix-Rouge a décidé de rouvrir mi-novembre 100 places d'hébergement d'urgence pour des familles et enfants. *"Mais le lieu a été immédiatement rempli"*, explique le bénévole maraudeur de la Croix-Rouge. Et il n'est que temporaire. Il avait déjà fermé une première fois, faute de financement. Il sera clos à nouveau une fois l'hiver passée en mars 2025.

"Des familles, dont des bébés de quelques mois, sont hébergées dans l'urgence, en ayant cette épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes", explique la Croix-Rouge qui demande *"aux autorités d'envisager des perspectives à court et long terme"*. *"L'urgence n'est pas simplement d'offrir un abri pour la nuit, mais de créer un parcours de soutien, un chemin vers la stabilité et la réinsertion sociale"*, conclut l'ONG qui se dit *"inquiète face aux manques de solutions proposées à Bruxelles"*. Il y a quelques mois, c'est par le Conseil de l'Europe que la Belgique a été épinglée pour son accueil des demandeurs d'asile. Le pays doit augmenter la capacité de son réseau d'accueil car il ne respecte pas les décisions de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

En attendant, dimanche, le bénévole chargera dans sa camionnette des couvertures et des sacs de couchage pour les exilés qui attendent déjà son retour. *"C'est le minimum que l'on puisse faire pour ces gens qui n'ont plus rien. On reviendra puis on prendra le temps de discuter avec eux car maintenant qu'ils sont dispersés, pour certains, nous sommes leur unique contact social et c'est important, surtout dans cette situation, de rappeler à ces personnes qu'elles ne sont pas seules"*, conclut-il.

ESPAGNE

Monterroso, un village qui accueille les migrants à bras ouverts

Pour soulager les îles Canaries de la pression migratoire, l'État espagnol a décidé de répartir les migrants arrivés par la mer dans tout le territoire. Au cours de l'été, plusieurs centaines d'entre eux ont été envoyés en Galice, au nord de l'Espagne. Avec le soutien de l'ONG Rescate, 125 migrants d'origine subsaharienne ont atterri dans un petit village de Galice au nord-ouest de l'Espagne. À contre-courant d'un discours anti-immigration grandissant, les habitants du petit village de Monterroso ont décidé de les accueillir à bras ouverts, les percevant comme une opportunité.

<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/accents-d-europe/20240925-parcours-de-migrants-des-canaries-%C3%A0-un-village-de-galice>

Canaries

Enquête ouverte pour "omission de porter secours" lors d'un naufrage

Le 20 juin 2023, les services de secours espagnols sont alertés par Caminando Fronteras d'une embarcation surchargée en détresse dans l'Atlantique. Ce jour-là, plusieurs canots sont en difficulté en mer. Vers 19h, un avion de sauvetage localise le bateau signalé par l'ONG, où s'entassent une soixantaine de migrants. Selon l'équipage de l'avion qui communique avec le centre espagnol de coordination de sauvetage en mer (MRCC), l'embarcation ne semble présenter aucun problème et ses occupants paraissent en bonne santé. "*Il n'y a personne dans l'eau, ils ne coulent pas, ni rien ? C'est exact ?*", demande le MRCC au pilote qui répond par l'affirmative.

Mais une personne est pourtant dans l'eau. Sur une photo prise depuis l'avion que s'est procuré Canarias Ahora, on voit un homme dans la mer avec deux chambres à air autour de son corps, juste à côté du bateau surchargé. Dans le rapport de mission de Salvamento marítimo, cette image est tronquée : le migrant dans l'océan a disparu de la photo.

Le MRCC semble ne pas avoir eu connaissance de cette personne en détresse et ordonne à l'avion de revenir à Grande Canarie. Pendant de longues minutes, une discussion s'engage avec l'équipage pour savoir si l'embarcation se trouve dans les eaux espagnoles ou marocaines – ce qui définit la responsabilité du sauvetage. Le canot se trouvait au large du Sahara occidental dans une SAR zone (zone de recherche et de sauvetage) qui se chevauche entre les Espagnols et les Marocains. Mais Madrid a préféré faire intervenir les autorités marocaines jugeant que le bateau était plus proche de leurs côtes. Une décision tragique car les Marocains ont mis 12 heures à se rendre sur la zone. Ils ont fait appel aux forces espagnoles pour leur venir en aide, après que le bateau a coulé. Seule une jeune fille a pu être secourue par l'hélicoptère espagnol. Les Marocains, eux, ont récupéré deux corps et pris en charge 24 exilés. Au total, 34 migrants ont été portés disparus à la suite de ce naufrage.

Après une plainte de l'association d'aide aux migrants Caminando Fronteras, pour "*omission de l'obligation de porter secours*", la justice espagnole enquête sur quatre membres de l'organisation de sauvetage, Salvamento marítimo, soupçonnés de n'avoir pas porté secours aux exilés en détresse. Interrogé sur cette affaire par Canarias Ahora, Salvamento marítimo a déclaré que ces questions "*font référence à une procédure judiciaire en cours, que nous respectons pleinement*". Cependant, "*concernant le service aérien, il est important de souligner qu'il a pris des mesures immédiatement*", sans détailler lesquelles.

La route migratoire des côtes ouest-africaines vers les Canaries a été réactivée ces dernières années à mesure que les contrôles se sont intensifiés plus au nord, en Méditerranée. Depuis janvier 2024, plus de 41 000 exilés ont débarqués, mais près de 1 000 personnes ont péri dans l'Atlantique en tentant de rejoindre les Canaries. Sans compter les "naufrages invisibles", ces canots qui disparaissent sans laisser de traces.

Plus de 41 000 migrants atteignent les Canaries

D'après les données mensuelles du ministère de l'Intérieur espagnol, 41 425 migrants ont accosté entre janvier et novembre 2024 dans cet archipel situé au nord-ouest de l'Afrique dont 7 338 personnes en novembre 2024, soit le chiffre mensuel le plus élevé depuis le début de l'année. 610 embarcations clandestines sont ainsi parvenues à rejoindre les sept îles de l'archipel depuis le mois de janvier 2024, contre 530 en 2023. Ce bilan - alors que l'année n'est pas terminée - dépasse déjà celui de 2023 où 39 910 entrées avaient été recensées. Ce nombre constituait déjà un record absolu pour les îles Canaries, devenues la principale porte d'entrée des migrants en Espagne.

Dans l'ensemble du pays, 56 976 arrivées ont par ailleurs été enregistrées, soit 12,7 % de plus que sur l'ensemble de 2023 (50 551). Ce chiffre reste toutefois inférieur au record absolu de 2018, où 64 298 migrants illégaux étaient arrivés en Espagne. Les drames sont aussi fréquents. En seulement cinq jours, du 1er au 5 novembre 2024, 58 personnes sont mortes au large des îles.

Ces arrivées font pression sur les structures d'accueil de l'archipel. Au début du mois de novembre 2024, le président de la région avait une nouvelle fois exhorté les députés à voter la réforme de l'article 35 de la loi Immigration, qui avaliserait le transfert de près de 6 000 jeunes migrants hébergés aux Canaries dans d'autres régions d'Espagne. Il avait partagé son désarroi. *"La route de l'Atlantique continue de faire des victimes sans que les îles Canaries ne reçoivent des réponses à leur demande d'aide et de mesures efficaces pour sauver des vies. Ces derniers jours ont été particulièrement tragiques, malgré les efforts des secours. Qu'attendez-vous pour réagir ?"*

Conscient de la situation, le Premier ministre socialiste a engagé des discussions avec le Parti populaire (PP, droite), sur la répartition de l'accueil des migrants sur le territoire espagnol. Mais ces pourparlers patinent depuis des mois.

La hausse des entrées de migrants clandestins survient alors que le gouvernement a adopté mi-novembre une réforme censée faciliter la régularisation des migrants en situation irrégulière - une mesure jugée nécessaire pour l'économie ibérique en raison du vieillissement de la population. Avec cette réforme, qui prévoit notamment une réduction des délais pour l'obtention des titres de séjour et l'extension de trois mois à un an de la durée du visa de recherche d'emploi, jusqu'à 300 000 immigrés pourraient être régularisés chaque année pendant les trois prochaines années.

Baléares

299 migrants secourus, en trois jours

Entre mercredi 27 et vendredi 29 novembre 2024, 299 personnes ont débarqué sur ses îles. Très tôt ce matin, trois groupes de 8, 17 et 36 passagers, ont été secourus à Ibiza, Formentera et Cabrera. Parmi eux figurent trois enfants en bas âge, dont deux nourrissons. Ces sauvetages s'ajoutent aux 110 personnes débarquées dans l'archipel pour la seule journée de jeudi 28 novembre. Ces migrants sont arrivés par les îles de Cabrera, Formentera et Majorque. La veille encore, 128 exilés répartis dans six embarcations ont été secourus par les autorités espagnoles.

Depuis le début de l'année, 5 165 migrants sont arrivés aux Baléares, contre 2 278 l'an passé. La police nationale, en charge de l'enregistrement des nouveaux arrivants dans l'archipel, se dit *"débordée"*. Le Conseil d'administration du Parc national de Cabrera a également partagé ses inquiétudes quant à ce qu'il définit comme *"une arrivée massive de migrants"* sur cette île.

L'augmentation des arrivées aux Baléares a fait l'objet d'un débat la semaine dernière au Sénat. *"Au cours des sept derniers jours, près de 1 000 migrants ont atteint les côtes des îles Baléares, parmi lesquels des jeunes, des enfants et des femmes enceintes"*, a déclaré le sénateur de l'archipel. *"Les administrations locales ont atteint leurs limites, et sont seules et abandonnées"*. En réponse, le ministre de l'Intérieur a assuré devant les parlementaires que cette route migratoire *"ne s'était pas consolidée"* cette année. D'après lui, les démantèlements de réseaux de passeurs par les autorités espagnoles – en collaboration avec l'Algérie notamment – ont même permis de réduire les traversées potentielles de 40%.

La grande majorité des migrants qui empruntent cette route migratoire sont algériens. Beaucoup fuient le manque d'opportunités professionnelles. *"Ici, même les jeunes avec un diplôme ne trouvent pas de travail, et ils s'ennuient"*. Un algérien *"disait que la vie en Algérie, c'était fatigant. Alors quand il est entré à l'université de sociologie, il a rapidement fait des demandes de visa étudiant. À chaque fois, elles ont été refusées"*.

Cette traversée est dangereuse. Avec les tempêtes, les moteurs qui cassent et les naufrages, on estime aussi que 500 migrants perdent la vie sur cette route chaque année.

FINLANDE

Les réfugiés confrontés aux discriminations pour la question de l'emploi

Pour les demandeurs d'emploi étrangers en Finlande les exigences linguistiques élevées du marché du travail représentent souvent des obstacles insurmontables, même pour les emplois faiblement rémunérés. *"La première barrière est la langue",* explique un marocain. *"Vous devez parler le finnois plus ou moins couramment, sinon vous ne pouvez pas comprendre votre patron ou votre collègue".*

Arrivant au pouvoir, une coalition gouvernementale de droite a durci les exigences concernant le regroupement familial, l'aide financière aux demandeurs d'asile, la détention et l'expulsion des demandeurs d'asile déboutés, et enfin l'entrée des étrangers sur le territoire finlandais. En outre, le gouvernement a annoncé en avril que toutes les frontières terrestres avec la Russie resteront fermées indéfiniment et que le droit d'asile est effectivement suspendu. *"Le nombre et la rapidité des changements sont sans précédent",* affirme une chercheuse à l'Institut finlandais des migrations. *"Le gouvernement procède à ces changements par petits bouts, dont la plupart peuvent ne pas sembler très importants pris séparément. Mais si l'on considère l'ensemble du tableau, on s'aperçoit qu'il est beaucoup plus compliqué d'avoir une vie stable en Finlande ou de tout simplement venir dans le pays".* Les entreprises privées finlandaises recrutant des étrangers font face à une longue démarche pour obtenir un permis de travail pour leurs employés étrangers. Le gouvernement veut imposer un délai allant de trois à six mois aux étrangers licenciés pour trouver un nouvel emploi, à défaut de devoir quitter le pays. Or *"les entreprises peuvent organiser jusqu'à cinq séries d'entretiens. Il n'est donc pas possible de trouver du travail rapidement, surtout dans son propre domaine."* Selon une étude de l'université d'Helsinki : *"L'étude a clairement montré que la discrimination à l'encontre des demandeurs d'emploi immigrés est un phénomène très répandu en Finlande."* L'institut de recherche économique ETLA a estimé que le pays avait **besoin d'une migration nette de 44 000 personnes** par an. *"Nous voudrions embaucher des compétences de niveau international, mais comme les lois et les réglementations sont de plus en plus strictes, cela devient de plus en plus difficile chaque année",* pour les employeurs. Or *"Nous sommes vraiment un petit pays et si nous ne sommes pas en mesure d'attirer des talents internationaux, soit à cause de la bureaucratie, soit parce que nous ne faisons pas en sorte que les gens se sentent les bienvenus, nous perdons énormément de connaissances, d'idées et de réseaux".*

Une série d'enquêtes et d'études statistiques montrent une augmentation des incidents xénophobes et de comportements hostiles envers les étrangers ces dernières années. La Finlande est l'un des pays du continent les plus hostiles aux personnes noires. Le nombre de crimes de haine signalés est en constante augmentation depuis 2017. Selon le rapport annuel de la police finlandaise, la grande majorité des 1 200 cas recensés l'an dernier présentaient des motivations racistes, les suspects les plus courants étant de jeunes hommes blancs finlandais.

GRECE

74 Migrants sauvés

Tard vendredi 29 novembre 2024, un navire de sauvetage des garde-côtes grecs a été alerté de la présence d'un bateau en bois transportant 74 migrants au sud-ouest de Gavdos, près de la Crète. Le bateau transportait 61 hommes, une femme et douze mineurs. Les migrants ont d'abord été récupérés par un pétrolier battant pavillon panaméen naviguant à proximité, puis emmenés au port de Kala Limani, puis transférés à Héraklion, sur la grande île de Crète.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-10.pdf

ITALIE

Un nouveau « décret sur les flux » punitif à l'égard des personnes en détresse et des ONG.

Les organisations engagées dans des opérations de recherche et de sauvetage en mer commentent l'approbation par le Sénat italien du décret-loi 145/2024, également connu sous le nom de « décret sur les flux ». *« Le véritable objectif du décret-loi n'est pas de mieux gérer les opérations de sauvetage en mer, mais plutôt de limiter la présence des humanitaires et d'entraver leurs actions*

en les criminalisant. De cette manière, la Méditerranée sera vidée de ses navires de recherche et de sauvetage ». « Ce nouvel ensemble de règles prévoit davantage de sanctions, qu'il s'agisse de détentions administratives ou d'amendes pouvant aller jusqu'à dix mille euros, ainsi que la possibilité de confisquer les navires de sauvetage. . En outre, l'action des avions des ONG chargés de la surveillance est également visée, alors qu'ils ont contribué de manière cruciale au sauvetage des embarcations en détresse et qu'ils ont documenté des violations graves et systématiques des droits humains. Ces violations incluent des omissions de sauvetage, des retards injustifiés d'intervention et la facilitation de refoulements forcés à la suite d'interceptions violentes. Selon les ONG signataires, cette législation vise à affaiblir l'obligation légale de signaler la présence d'embarcations en détresse. Elles craignent également que ces mesures juridiques ne visent à transformer ces mêmes avions en outils au service du système d'interception maritime des garde-côtes libyens.

« En outre, les mesures punitives prévues par le « décret Piantedosi » à l'encontre des navires de recherche et de sauvetage des ONG sont encore aggravées. Tout d'abord, bien que la durée de la première détention administrative du navire puisse désormais être modulée entre 10 et 20 jours en fonction de la « gravité » de l'infraction, une interdiction de naviguer est toujours prescrite dans l'attente de l'adoption de l'arrêté préfectoral. Cela ajoute, en effet, des jours supplémentaires d'inactivité pour le navire, sans possibilité de recours. En outre, la réitération d'une infraction commise au cours des cinq dernières années entraîne un durcissement des sanctions, non seulement si la réitération est le fait du même capitaine, mais aussi du même armateur.

« Il s'agit d'une loi qui aggrave considérablement la situation actuelle : il est arrivé à plusieurs reprises que des navires d'ONG soient détenus sur la base de fausses déclarations des garde-côtes libyens sans même vérifier tous les enregistrements des conversations et les échanges de courriels ou encore les messages radio transmis par les ONG elles-mêmes. Deuxièmement, l'extension à l'armateur rend l'effet des sanctions plus sévère, car sur les navires des ONG, le capitaine a tendance à changer plus souvent que l'armateur. Enfin, le décret raccourcit les délais de recours contre les détentions imposées aux navires des ONG, qui avaient été établis par le décret Piantedosi ».

« Une fois de plus, concluent les ONG signataires, il semble que l'objectif soit de rendre la vie impossible à celles et ceux qui sauvent des vies et témoignent des violations du droit international qui se produisent quotidiennement en Méditerranée centrale. Il s'agit d'une nouvelle loi nuisible, propagandiste et inhumaine, ainsi que d'une illégitimité flagrante. En fait, le gouvernement [italien] continue d'essayer de contourner le droit international par des lois, des décrets, des règlements et des pratiques administratives ordinaires, en essayant d'infliger à court terme le plus grand préjudice possible à celles et ceux qui traversent la mer et aux acteurs qui leur portent secours. Nous nous attendons à une augmentation du nombre de morts en mer, mais une fois de plus, ce décret n'arrêtera pas la solidarité de celles et ceux qui, comme nous, agissent au quotidien pour tenter d'atténuer la souffrance des autres».

<https://sosmediterranee.fr/communiqués-et-declarations/le-sénat-italien-approuve-le-décret-sur-les-flux-decreto-flussi-une-approche-punitiv-a-legard-des-personnes-en-detresse-et-des-ong/>

IRLANDE

Plus de 3 000 demandeurs d'asile à la rue en plein hiver

Depuis décembre 2023, 5 671 des 6 407 demandeurs d'asile enregistrés par les autorités irlandaises se sont vus refuser l'accès à un hébergement. Un an plus tard, plus de la moitié n'ont donc toujours pas eu accès à un toit, le temps que leur dossier soit examiné. "*Nous ne pouvons pas continuer à normaliser le sans-abrisme et à faire en sorte que l'État délègue ses devoirs à des bénévoles et à des organisations caritatives manquant de ressources*", a épinglé le directeur général du Conseil irlandais pour les réfugiés. "*Cette situation met en danger à la fois les personnes en quête de*

protection et ceux qui les aident."

Mi-novembre 2024, l'État irlandais a annoncé faire appel d'une décision de justice de la haute cour, tombée en août, qui lui rappelait son obligation légale de répondre aux besoins fondamentaux des demandeurs d'asile, notamment l'accès à un logement. L'absence de solution constitue, selon cette décision de la Haute Cour, une violation de leurs droits fondamentaux. Cette procédure judiciaire avait été initiée en décembre 2023 par la Commission irlandaise des droits de l'homme et de l'égalité. Celle-ci l'avait lancée dans la foulée de l'annonce officielle par le gouvernement que les hommes seuls ne seraient pas hébergés, en raison d'une "*pression sans précédent*" sur l'hébergement. À ce moment-là, 259 demandeurs d'asile, tous des hommes, attendaient une offre d'hébergement. Ce chiffre est donc dix fois plus élevé aujourd'hui.

Pour tenter de répondre à la demande croissante, les autorités avaient monté à la hâte des centres faits de grandes tentes militaires et de lits superposés, en périphérie de la capitale. "*On est 16 personnes par tente, c'est beaucoup. Le soir, le bruit des autres m'empêche de dormir*", expliquait début juillet un Afghane de 25 ans, hébergé dans le centre de Crooksling, à une vingtaine de kilomètres du centre de Dublin.

Signe de ce contexte généralisé, un campement d'une quarantaine de demandeurs d'asile s'était particulièrement rendu visible en s'établissant près de Leinster House, dans le centre de Dublin. Des dizaines de tentes avaient été installées là, dans la nuit du mercredi 4 décembre 2024, après que des demandeurs d'asile hébergés par le Service d'hébergement de protection internationale (IPAS) à Citywest dans le cadre d'un plan de mise à l'abri hivernal ont été forcés d'en partir.

Après un mouvement de protestation, jeudi 4 décembre 2024 au matin, ces demandeurs d'asile remis à la rue ont reçu un courriel leur proposant une mise à l'abri. Les hébergements proposés se situent dans le sud-ouest de Dublin à Crooksling et dans le comté de Wicklow à Newtownmountkennedy.

Le Conseil irlandais pour les réfugiés s'était dit "*très préoccupé*" par la situation, notamment parce que la météo locale prévoyait "*un temps humide et très venteux pour le reste de la semaine*". D'autant que les modalités d'hébergement restent incertaines, puisque ces courriels spécifiaient aux demandeurs d'asile d'emmener "*tous leurs effets personnels avec eux, y compris les sacs de couchage et les tentes*".

POLOGNE

La Commission européenne autorise la Pologne à limiter le droit d'asile en cas d'"instrumentalisation"

En cas "d'instrumentalisation" des migrants, les États membres peuvent exceptionnellement limiter l'exercice des "droits fondamentaux" comme le droit d'asile, a annoncé, mercredi 11 décembre, la vice-présidente de la Commission en charge de la sécurité notamment. Ces mesures doivent être "*exceptionnelles, temporaires, proportionnées*" et dans des cas clairement définis.

La Commission européenne répond ainsi à la demande polonaise de mi-octobre 2024, qui avait alors annoncé vouloir suspendre partiellement le droit d'asile pour les migrants qui entrent illégalement dans le pays. "*Je dis tout haut aujourd'hui que parmi les éléments de la stratégie de migration figurera la suspension territoriale temporaire du droit d'asile*". Depuis 2021, la Pologne accuse la Russie et la Biélorussie d'utiliser les afflux de migrants à sa frontière pour déstabiliser la région et l'Union dans son ensemble - ce que les dirigeants des deux pays ont toujours nié.

"*Nous soutenons nos États membres qui subissent cette pression à leurs frontières*" et ils peuvent prendre "*certaines mesures exceptionnelles*", a affirmé la Commissaire. La Russie et la Biélorussie "*organisent la venue de ces migrants jusqu'à nos frontières et tentent de déstabiliser nos*

sociétés avec cela. "Nous ne pouvons pas l'accepter". "Nous ne laisserons jamais les autocrates utiliser nos valeurs européennes contre nous", a lancé de son côté la présidente de la Commission européenne.

Depuis 2021, la Pologne enregistre un afflux de milliers de migrants et de réfugiés, principalement originaires du Moyen-Orient et d'Afrique qui tentent d'entrer dans le pays via la Biélorussie, une opération attribuée au régime de Minsk dans le but de déstabiliser la région et l'UE. En mai 2024, la Pologne avait annoncé qu'elle dépenserait plus de 2,3 milliards d'euros pour renforcer la frontière polono-bélarusse qui marque la limite orientale de l'UE. Mercredi 11 décembre 2024, la Commission a annoncé 170 millions d'euros supplémentaires pour soutenir les États dans la surveillance des frontières avec la Russie et la Biélorussie, dont **52 millions d'euros pour la Pologne, 50 millions pour la Finlande, 19,4 millions pour l'Estonie, 17 millions pour la Lettonie et 15,4 millions d'euros en faveur de la Lituanie.**

EUROPE

BOSNIE- HERZEGOVINE

La Bosnie-Herzégovine refuse d'extrader une Tchétchène vers la Russie

La Cour de Bosnie-Herzégovine a décidé de ne pas extradier la ressortissante tchétchène, contre laquelle la Russie a émis un mandat d'arrêt pour suspicion de terrorisme. La juge a souligné que la détention de cette Tchétchène devait en conséquence être levée. La Cour devrait annoncer la décision finale de mise en liberté dans le délai légal, soit le vendredi 6 décembre.

Accord entre l' UE et la Serbie pour surveiller les frontières

L'accord entre l' UE et la Serbie encadre les opérations conjointes avec les gardes serbes pour surveiller les frontières albanaises, macédoniennes et celles du Monténégro. Cette coopération sera bientôt étendue à la Macédoine du Nord et à la Bosnie-Herzégovine, a fait savoir l'UE. Pour rappel, ces deux pays ne font pas partie de l'UE - malgré des demandes d'adhésion introduites en 2005 pour l'un et en 2016 pour l'autre - et constituent une voie d'entrée dans l'UE. Le but est de s'adapter aux changements de route : dès 2023, Frontex notait que la route migratoire principale se décalait de la frontière serbe pour se rapprocher plutôt de cette frontière de l'UE avec la Bosnie-Herzégovine. Frontex y enregistrait 80 % de passages frontaliers irréguliers de plus en 2023, par rapport à 2022.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-10.pdf

ROYAUME-UNI

Les réfugiés pourront rester deux fois plus longtemps dans leur logement provisoire

Le gouvernement britannique va doubler la durée de logement provisoire des réfugiés dès le 9 décembre 2024 pour lutter contre le sans-abrisme. Jusqu'à maintenant, un migrant ayant obtenu un titre de séjour à la suite de l'examen de sa demande d'asile, pouvait rester jusqu'à 28 jours dans son hébergement - qu'il s'agisse d'une structure d'accueil ou d'une chambre d'hôtel. Désormais ce délai sera porté à 56 jours. Avec cette mesure provisoire, qui sera réévaluée en juin 2025, le ministère de l'Intérieur espère réduire le nombre de migrants sans-abris, qui a fortement augmenté ces derniers

mois en Angleterre. Selon le collectif « No Accommodation Network », 1 941 adultes ayant obtenu un permis de séjour se sont retrouvés sans logement en 2023-24, soit le double par rapport à l'année précédente. Le réseau constate par ailleurs une hausse de 125 % du nombre de sans-abri, en particulier parmi les nouveaux réfugiés. *"Il est urgent de changer les choses pour que le système d'asile et d'immigration ne continue pas à aggraver le dénuement et le sans-abrisme, et à alimenter l'injustice dans les communautés de réfugiés et de migrants"*, avait alors réagi la directrice du collectif.

Cette hausse du nombre de migrants sans-abris est notamment due aux tergiversations du précédent gouvernement conservateur sur sa politique d'accueil. En juin 2023, l'arriéré de demandes d'asile avait atteint des records avec 134 000 demandes en attente, avant de redescendre autour de 86 000 un an plus tard. Conséquence inévitable de cet embouteillage administratif, le coût de l'hébergement provisoire des demandeurs d'asile atteignait jusqu'à 8 millions de livres par jour en 2023.

Le gouvernement actuel fait donc de nouveau le pari de l'hébergement de moyen terme pour les réfugiés, y compris dans des hôtels. 220 hôtels sont actuellement utilisés, soit sept de plus qu'en juillet dernier et la victoire des travaillistes aux élections législatives. Critiqué par les députés de l'opposition, qui l'accusent de ne pas tenir sa promesse de réduction des coûts de logement pour demandeurs d'asile, le gouvernement a assuré qu'il continuait à identifier des solutions de logement alternatives.

Le Premier ministre prévoit de mettre en place un plan pour réduire l'immigration

Lors d'une conférence de presse jeudi 28 novembre 2024, le Premier ministre britannique a annoncé vouloir réformer le système migratoire du pays et la mise en place prochaine d'un *"plan pour réduire l'immigration"*.

Critiquant frontalement *"l'échec"* de ses prédécesseurs qui avaient promis de *"reprendre le contrôle"* de l'immigration grâce au Brexit, le chef du gouvernement a défendu une *"nouvelle approche"* sur le sujet, notamment dans la gestion du système d'asile. Il compte cibler les visas de travail, première cause d'immigration au Royaume-Uni entre juin 2023 et juin 2024. Le futur plan entend renforcer les contreparties demandées aux entreprises qui embauchent des travailleurs étrangers, notamment en matière de *"formation de travailleurs, ici au Royaume-Uni"*. Il a lancé un avertissement aux employeurs : ceux qui ne respectent pas les règles en matière de visa ou de salaire minimum pourront se voir interdire l'embauche de travailleurs étrangers pendant deux ans. *"Les employeurs seront confrontés à des restrictions quant à leur capacité à faire venir des travailleurs étrangers (...) Ceux qui recrutent à l'étranger seront tenus de payer eux-mêmes les coûts associés"*.

Concernant l'immigration illégale, Londres a aussi indiqué jeudi avoir conclu un **accord avec l'Irak**. Celui-ci prévoit de renforcer leur coopération contre les réseaux de passeurs et de *"travailler"* à accélérer le retour des migrants irakiens dans leur pays, quand ils n'ont pas de titre de séjour valable au Royaume-Uni. *"Ces engagements historiques (...) envoient un signal clair aux réseaux criminels de passeurs sur notre détermination à agir dans le monde entier pour les traquer"*, a affirmé la ministre de l'Intérieur britannique, qui était cette semaine en Irak où elle s'est notamment entretenue avec son homologue. Ce *"pacte"* prévoit aussi un soutien financier de Londres aux autorités irakiennes.

Depuis son élection en juillet dernier, le premier ministre a abandonné le projet controversé d'expulsion vers le Rwanda des demandeurs d'asile arrivés de façon irrégulière. Le gouvernement a pour sa part davantage mis l'accent sur la répression des réseaux de passeurs et cible notamment ceux qui organisent des traversées clandestines de la Manche vers l'Angleterre sur des *"small boats"*.

Il souhaite accroître la collaboration avec les pays européens pour faire baisser les arrivées.

Ces dernières années, Londres a déjà signé des accords du même genre que celui élaboré avec l'Irak, comme avec l'Albanie, ou avec la Serbie, le Kosovo et la Macédoine du Nord, pays de transit des migrants en route vers l'Europe de l'Ouest. Le Premier ministre britannique a aussi appelé à davantage de coopération avec la France, l'Allemagne et l'Italie pour contrer les passeurs, une "*menace comparable au terrorisme*" selon lui. Le mois prochain, Londres accueillera d'ailleurs une réunion des ministres de l'Intérieur des pays membres du groupe de Calais (Royaume-Uni, Allemagne, France, Belgique, Pays-Bas).

Malgré les plans successifs en matière de lutte contre l'immigration illégale, **les arrivées** de migrants sur les côtes britanniques **ne faiblissent pas**. Depuis le début de l'année, plus de 35 000 personnes ont débarqué au Royaume-Uni après avoir traversé la Manche, soit davantage que sur toute l'année 2023, où l'on en comptait près de 30 000. Mais loin du record enregistré en 2022, avec l'arrivée de 45 000 personnes. Entre janvier et juin 2024, ces migrants venaient essentiellement d'Afghanistan, d'Iran ou du Vietnam. Entre le 1er octobre 2023 et le 30 septembre 2024, 2 129 Irakiens ont fait la traversée, selon le gouvernement britannique. Cependant, certains n'atteignent jamais les côtes anglaises. Depuis janvier 2024, plus de 70 exilés ont trouvé la mort lors de cette traversée, faisant de 2024 l'année la plus meurtrière dans la Manche.

SERBIE

14 millions d'euros de l'UE pour renforcer les contrôles aux frontières.

La Serbie s'apprête à recevoir une enveloppe de quatorze millions euros de la part de l'Union européenne pour lutter contre les migrations irrégulières et renforcer ses frontières. "*Il s'agira d'équipements spéciaux destinés aux couloirs verts et bleus, c'est-à-dire les frontières et les rivières*", a précisé le chef de la Délégation de l'Union européenne à Belgrade.

Entre 2021 et 2024, l'UE a augmenté de 60 % ses financements en faveur des pays des Balkans occidentaux, pour atteindre plus de 350 millions d'euros. Des aides destinées à la fois à la gestion des frontières mais aussi aux systèmes d'asile et d'accueil. En réaction à cette nouvelle enveloppe de 14 millions d'euros, le ministre serbe de l'Intérieur a mis en avant le fait que la route migratoire de la Serbie vers la Hongrie était "*pratiquement fermée*", mais que de nouvelles routes migratoires apparaissaient sans cesse. Il a également précisé qu'en 2023, le nombre de passages migratoires aux frontières serbes avait été réduit de près de 70% par rapport à 2022. Une nette diminution corroborée par les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) : entre janvier et octobre 2024, 15 200 migrants sont arrivés en Serbie, contre 106 000 en 2023 et 120 000 en 2022.

Au cours des cinq premiers mois de 2024, le nombre total de franchissements des frontières de l'UE par la route des Balkans a chuté de 71 % par rapport à l'an passé, pour atteindre un peu plus de 8 900 franchissements. Frontex est déjà déployée en Serbie, au niveau des frontières avec la Bulgarie et la Hongrie, depuis un accord de coopération signé fin juin 2024. Cet accord encadre les opérations conjointes avec les gardes serbes pour surveiller les frontières albanaises, macédoniennes et celles du Monténégro.

ASIE

SYRIE

La situation sur le terrain en Syrie reste très incertaine. "*À mesure que la situation évolue, nous surveillerons les développements, nous engagerons des contacts avec les communautés*

de réfugiés et soutiendrons les États dans tout retour volontaire organisé", a indiqué le Haut-commissaire des nations unies. Il a également appelé à prendre en compte les "vies et aspirations des Syriens". "N'oublions pas non plus que les besoins en Syrie restent immenses", face aux destructions provoquées par le conflit. Aujourd'hui 90 % de la population syrienne dépend de l'aide humanitaire et l'hiver approche. "Nous appelons également les donateurs à veiller à ce que le HCR et ses partenaires disposent des ressources nécessaires pour intervenir rapidement et efficacement, notamment dans les pays voisins qui accueillent encore des millions de réfugiés".

Conséquences internes et géopolitiques de la chute de Bachar al-Assad en Syrie

La communauté internationale a les yeux rivés sur la Syrie après l'offensive éclair qui vient de mettre fin à un demi-siècle de règne sans partage du clan Assad avec la chute de Bachar al-Assad. Fulgurante, l'opération armée démarrée dans le nord de la Syrie, le 27 novembre 2024, par une coalition de rebelles islamistes syriens a permis de prendre une à une les principales villes du pays avant d'arriver à Damas, la capitale.

Les leaders du putsch se revendiquent d'Hayat Tahrir al-Sham, une formation islamiste radicale dirigée par Abou Mohammad al-Jolani. Mais au-delà, c'est un soulèvement quasi-général qui s'est produit en Syrie, à l'exception du fief alaouite concentré sur la côte méditerranéenne entre le Liban au sud et la Turquie au nord. Le régime Assad est tombé comme un fruit. Ses alliés, l'Iran et la Russie n'ont pas jugé utile de le défendre. Le régime était sans doute devenu trop vulnérable. Contrecoup du 7 octobre.

Des manifestations favorables à la rébellion syrienne ont éclaté dans plusieurs parties d'Europe comme ailleurs dans le monde dimanche 8 décembre 2024. Malgré les incertitudes planant sur l'avenir, l'heure est à la joie parmi tous ceux qui espéraient vivre un jour la chute du régime Assad.

Au Liban, à Beyrouth, les gens célèbrent le renversement de Bachar el-Assad en Syrie par les « rebelles syriens ». La chute ouvre l'espoir à de nombreux syriens exilés. Des centaines de Syriens réfugiés en France se sont rassemblés dimanche sur la place de la République, à Paris, pour la victoire. Entre amis ou en famille, ils sont venus spontanément exprimer leur joie. Ils sont soulagés après la chute de Bachar el-Assad, même s'ils ont encore du mal à y croire : *"Je respire l'air pour la première fois, c'est une journée spéciale. Je n'avais pas imaginé qu'on allait arriver à ça. On ne savait pas que ça pouvait arriver un jour."* *"Ça nous rappelle les premières manifestations qu'on a faites au début de la guerre. Même nous, on n'y croit pas. Le peuple syrien a gagné cette guerre, et pour nous, c'est une fierté."*

En Suède, deuxième pays à avoir accueilli le plus grand nombre de Syriens après l'Allemagne dans l'UE, des rassemblements ont eu lieu, réunissant à chaque fois jusqu'à des milliers de personnes.

Sur Trafalgar Square au centre de Londres, des centaines de manifestants ont chanté : *"La Syrie est à nous, pas à la famille Assad"*

L'Allemagne a accueilli un million de réfugiés syriens depuis 2015 et l'ouverture des frontières par Angela Merkel. 5000 d'entre eux ont également manifesté leur joie ce dimanche à l'annonce de la chute de Bachar, et ce dans tout le pays. À Kreuzberg, au centre de Berlin, une manifestation spontanée a rassemblé des milliers de personnes. La foule était là encore en liesse, les familles hilares. Des dizaines de voitures aux capots drapés des couleurs de la Syrie libre sont passées et repassées, saluées par la foule, dans les rues de la ville. Pour une jeune femme : *"Non, ce ne sont pas des islamistes, c'est juste la population qui est contre Assad ! Et les médias allemands présentent ça comme si c'était des militaires islamistes..."* *"C'est le moment de faire la fête. Après 60 années de répression."* *"Deux de nos cousins qu'on pensait morts depuis douze ans, aujourd'hui, on a trouvé leurs noms sur une liste de personnes vivantes qui viennent d'être libérées de prison",* confie même

un homme dans la foule.

La défaite d'Assad a aussi pris de surprise la classe politique à Berlin. Si Olaf Scholz salue la chute du dictateur, sa ministre verte des Affaires étrangères met en garde contre le risque que la Syrie tombe aux mains de forces encore plus radicales. Tandis que les conservateurs bavarois évoquent déjà la possibilité de renvoyer vers leur pays les milliers des réfugiés qui n'auraient plus besoin de protection.

Dans la capitale grecque, plusieurs centaines de Syriens ont également investi la place Syntagma pour célébrer, dans l'allégresse, la nouvelle donne. Mais si l'ambiance était à la liesse, une partie des Syriens s'interrogeaient à nouveau sur l'avenir politique de leur pays, préférant se montrer prudents avant d'envisager un retour immédiat. La Grèce a suspendu le traitement des demandes d'asile des ressortissants syriens après la chute du régime d'Assad, ce qui concerne environ 9000 demandeurs, a déclaré à Reuters une source gouvernementale de haut rang. Une lycéenne, et sa famille sont en Grèce depuis sept ans. « *Nous sommes extrêmement heureux de ce qui se passe en Syrie. Notre pays nous est rendu et les choses s'améliorent enfin. Personne ne souhaite vivre dans un pays en guerre.* »

Mais un exilé, à 40 ans, reste avant tout réaliste : *"J'en rêve mais je me demande si c'est le bon moment pour rentrer en Syrie. À l'heure actuelle, il y a un peu partout des groupes d'opposition différents dans les villes de Damas, d'Alep, d'Hama ou de Homs. Dans les jours qui viennent, quand chacun va revendiquer la libération du pays, je crains que ces différents groupes ne s'affrontent pour obtenir le pouvoir."*

Partout en Europe, les manifestants le savent, la stabilité de la nouvelle Syrie est encore loin d'être garantie. Même s'ils ne savent rien de l'avenir qui les attend, beaucoup d'entre eux disent désormais souhaiter rentrer dans leur pays pour participer à le reconstruire.

En effet, des questions se posent pour les prochains jours. Est-ce un revers pour la Russie ? Quel avenir pour les bases russes – nécessaires pour les opérations en Afrique ? Comment les diverses parties qui se sont unies pour renverser le régime, s'accorderont pour gérer le pays ? *"L'important est que la communauté internationale soit aujourd'hui aux côtés de la Syrie"*, dit un acteur très apprécié en Syrie tant pour son talent à l'écran que pour ses prises de positions anti-Assad.

Les Syriens sont descendus hier dimanche 8 décembre 2024 dans la rue avec beaucoup d'espoir et beaucoup d'inquiétude pour l'avenir. « L'espoir que ce soit l'occasion pour le pays de construire un avenir fondé sur les droits de l'homme, la liberté et la justice. Et l'anxiété, car beaucoup de choses sont incertaines ». Toutes les mesures doivent être prises aussi pour assurer la protection de toutes les minorités et pour éviter les représailles et les actes de vengeance. « Il est essentiel que les droits de l'homme de tous les Syriens soient au cœur d'un tel processus. La souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie doivent être restaurées »

Environ un million de personnes - pour la plupart des femmes et des enfants - ont été déplacées depuis le 28 novembre 2024, notamment des gouvernorats d'Alep, Hama, Homs et Idleb. Parmi elles, 155.000 personnes ont été forcées de fuir une deuxième fois. Les déplacements ont submergé les sites de transit, soulignant le besoin urgent de fournitures pour l'hivernage, d'installations de cuisine communes et d'articles de première nécessité pour soutenir les populations vulnérables. Plus de 3 millions d'enfants ne peuvent pas aller à l'école en raison des hostilités en cours. Les hôpitaux ont du mal à accéder aux fournitures et les services d'urgence sont sous-financés et débordés.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-10.pdf
https://news.un.org/fr/story/2024/12/1151256?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=6b54148f35-EMAIL_CAMPAIGN_2024_12_10_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-6b54148f35-107916625
<https://www.infomigrants.net/fr/post/61602/video--dans-les-rues-deurope-des-milliers-de-syriens-celebrent-la-chute-de->

bachar-lassad

<https://www.infomigrants.net/fr/post/61600/le-peuple-a-gagne--dans-toute-leurope-les-syriens-celebrent-la-chute-de-bachar-lassad>

<https://www.rfi.fr/podcasts/g%C3%A9opolitique/20241208-cons%C3%A9quences-internes-et-g%C3%A9opolitiques-de-la-chute-de-bachar-al-assad-en-syrie>

La France et d'autres pays de l'UE suspendent les demandes d'asile des Syriens

Le président Bachar al-Assad a fui la Syrie dimanche 8 décembre 2024, chassé par une offensive spectaculaire des rebelles islamistes. La chute de ce gouvernement marque un tournant de l'histoire qui a mis fin à un demi-siècle de règne sans partage de ce clan familial. Mais si l'avenir politique de la Syrie reste incertain, certains pays européens envisagent déjà de restreindre l'asile aux exilés syriens.

France

Le ministère de l'Intérieur français a indiqué lundi "*travailler sur une suspension des dossiers d'asile en cours provenant de Syrie*", avant que l'Ofpra (Office français de protection de réfugiés et apatrides), l'organisme indépendant chargé de statuer sur ces demandes de protection, ne nuance la portée de cette annonce. L'Ofpra, a ensuite précisé "*suivre attentivement la situation en Syrie*". "*Comme toujours en cas de situation évolutive dans un pays d'origine de demandeurs d'asile, cela peut conduire à suspendre provisoirement la prise de décision sur certaines demandes d'asile émanant de ressortissants syriens, en fonction des motifs invoqués*". En 2023, plus de 4 465 demandes d'asile de ressortissants syriens ont été enregistrées en France et 2 500 depuis le début 2024, selon les derniers chiffres de l'Ofpra chargé d'examiner les demandes. Environ 700 demandes dont des mineurs sont toujours en cours de traitement, a complété l'Ofpra.

Allemagne

Berlin a décidé de suspendre les décisions sur les demandes d'asile en cours d'exilés syriens. L'Allemagne est le pays de l'Union européenne qui accueille la plus importante part de Syriens en exil. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, près d'un million de Syriens (974 136) résident actuellement en Allemagne. Parmi eux, 321 444 ont obtenu le statut de réfugié et 329 242 ont bénéficié d'une protection subsidiaire, un sursis plus temporaire, tandis que des dizaines de milliers d'autres cas restent en suspens. La situation actuelle en Syrie reste toutefois "*très confuse*", a toutefois affirmé la ministre allemande de l'Intérieur, après la fuite du président Assad chassé par une offensive spectaculaire de rebelles islamistes. "*Les possibilités concrètes de retour ne sont pas encore prévisibles pour le moment et il ne serait pas sérieux de spéculer à ce sujet dans une situation aussi volatile*", a-t-elle souligné. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, a rappelé lundi que des combats avaient toujours lieu en Syrie. "*Le fait que le régime d'Assad ait pris fin n'est malheureusement pas une garantie d'une évolution pacifique*".

Royaume-Uni

Le ministère britannique de l'Intérieur a également annoncé lundi avoir "*mis sur pause temporairement*" l'examen des demandes d'asile de Syriens au Royaume-Uni, "*le temps d'évaluer la situation*" après la chute du président syrien Bachar al-Assad. Entre 2011 et 2021, près de 31 000 Syriens ont obtenu l'asile au Royaume-Uni, selon des chiffres publiés par la Chambre des Communes britannique. En 2023, un peu plus de 3 000 Syriens ont demandé l'asile au Royaume-Uni, un chiffre en baisse de 22% comparé à l'année précédente, selon le Home Office.

Autriche

Les autorités autrichiennes ont annoncé lundi 9 décembre 2024 que les demandes d'asile de Syriens allaient être suspendues. Les autorités ont aussi annoncé préparer "*un programme d'expulsion*". "*À partir de maintenant, l'ensemble des procédures en cours vont être stoppées*", a déclaré le ministère de l'Intérieur autrichien. Environ 7 300 dossiers sont concernés par cette décision parmi les quelque 100 000 Syriens vivant en Autriche, un des pays qui en a accueilli le plus en Europe.

Le cas de ceux qui se sont déjà vu accorder l'asile va également être réexaminé. Le regroupement familial est de même suspendu. *"Dans ce contexte, j'ai chargé le ministère de préparer un programme de rapatriement et d'expulsion vers la Syrie"*, a ajouté le ministre de l'Intérieur. *"La situation politique en Syrie a fondamentalement changé, avec une soudaine accélération des événements ces derniers jours"*, a souligné le ministère, jugeant *"important de réévaluer la situation"*. Depuis 2015, environ 87 000 Syriens ont reçu une réponse positive à leur demande d'asile dans le pays de neuf millions d'habitants.

Danemark

La commission de recours des réfugiés danoise *"a décidé de suspendre le traitement des dossiers concernant des personnes en provenance de Syrie en raison de la situation très incertaine dans le pays après la chute du régime Assad"*. La décision concerne actuellement 69 cas. Elle a *"décidé de reporter la date limite de départ pour les personnes en mesure d'être expulsées vers la Syrie"*, ce qui concerne 50 cas. À l'été 2020, le Danemark était devenu le premier pays de l'Union européenne à réexaminer des centaines de dossiers de réfugiés syriens au motif que *"la situation actuelle à Damas n'est plus de nature à justifier un permis de séjour ou son extension"*. Dans les faits, il n'y avait pas eu de retour forcé de réfugiés syriens vers la Syrie. Le Danemark a une politique d'accueil très restrictive avec un objectif assumé de *"zéro demandeur d'asile"*. Il encourage les retours volontaires des Syriens et ne délivre que des permis de résidence temporaire depuis 2015.

Norvège

Elle suspend l'examen des dossiers d'asile des Syriens. *"La situation dans le pays reste très floue et non résolue"*, écrit le directeur norvégien de l'immigration (UDI). Concrètement, cela signifie que le traitement des dossiers d'asile est à l'arrêt : l'UDI *"ne rejettera ni n'accordera les demandes des Syriens qui ont demandé l'asile en Norvège, pour le moment"*, précise l'organisation sans donner le nombre de dossiers concernés. La Norvège a reçu 1 933 demandes d'asile de la part de Syriens depuis le début de l'année.

Suède

Stockholm a aussi suspendu l'examen des demandes d'asile des Syriens, selon les services de l'immigration. Les permis de séjour des réfugiés en provenance de Syrie devraient être *"réexaminés"* à la lumière de la chute du président syrien Bachar al-Assad, a estimé le chef de file des Démocrates de Suède (SD, extrême droite), associé à la coalition gouvernementale. *"Les nouvelles situations exigent de nouvelles appréciations"*. La Suède est le deuxième pays, après l'Allemagne, au sein de l'UE à avoir accueilli le plus grand nombre de Syriens fuyant la guerre civile en 2015 et 2016. Sur les 163 000 demandeurs d'asile en 2015, plus de 50 000 venaient de Syrie, selon les chiffres de l'autorité suédoise de statistiques. La Suède a durci sa politique migratoire ces dernières années, restreignant le regroupement familial, œuvrant pour le retour et l'expulsion de migrants en situation irrégulière.

Suisse

Elle a décidé lundi de suspendre les décisions sur les demandes d'asile de Syriens, ont annoncé les autorités fédérales. *"Le SEM suspend les procédures et les décisions d'asile pour les requérants d'asile syriens jusqu'à nouvel ordre"*, a écrit le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Il indique n'être *"actuellement pas en mesure d'examiner de manière fondée s'il existe des motifs d'asile et si l'exécution d'un renvoi est raisonnablement exigible"*. En Suisse, plus tôt dans la journée, l'UDC (droite radicale), premier parti du pays, avait réclamé un arrêt immédiat de l'asile accordé aux Syriens. *"L'UDC réclame l'arrêt immédiat de l'asile pour les Syriens puisque la raison de l'accorder (les poursuites par le régime Assad) n'existe plus"*, écrit le président du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre (UDC) à la chambre basse. Environ 28 000 ressortissants syriens séjournaient en Suisse à la fin de l'année 2023, selon les données de l'Office fédéral de la statistique.

Les interrogations des réfugiés syriens en France

les réfugiés syriens en France partagent à distance la joie de leurs compatriotes. Certains aimeraient retourner au plus vite en Syrie pour célébrer la chute du clan Assad. Mais pour beaucoup débute le temps des questions sur leur avenir.

Actuellement, je ressens beaucoup de joie mais aussi de l'incertitude face à la suite. J'aurais envie de retourner en Syrie pour faire la fête mais aussi pour aider. Mais la première question qui se pose, c'est 'si on veut rentrer, on fait comment ?'. Des questions techniques se posent parce que je n'ai pas de passeport syrien, il est à l'Ofpra. Moi j'ai une carte d'identité syrienne périmée depuis 10 ans et un acte de naissance, c'est tout. Si on souhaite rentrer en Syrie par le Liban, va-t-il nous falloir un visa ? Beaucoup de personnes se sont dit hier qu'on était des ex réfugiés parce que la raison de notre exil, le régime, n'est plus là. On doit avoir le droit d'y retourner [sans perdre notre droit à vivre en France]. Mais on va voir aussi comment l'extrême droite ici va potentiellement instrumentaliser la chute de Bachar Al-Assad en disant 'il faut renvoyer tous les réfugiés chez eux'. Il faut qu'on défende une liberté de circulation. C'est à dire que les gens puissent aller en visite en Syrie mais aussi revenir en France après pour les personnes qui le souhaitent.

TURQUIE

Les garde-côtes secourent des migrants qui auraient été renvoyés par la Grèce

Les garde-côtes turcs ont secouru 21 migrants au large de Bodrum, dans la province de Mugla, dimanche 1er décembre. Selon une déclaration publiée sur le site officiel du commandement des garde-côtes turcs, les migrants ont été retrouvés flottant dans un canot de sauvetage au large. Onze enfants se trouvaient à bord du canot de sauvetage.

Les garde-côtes turcs affirment que les migrants ont été poussés dans les eaux territoriales turques par les autorités grecques. Les autorités turques font régulièrement ces déclarations et les autorités grecques les démentent régulièrement. Selon l'agence Anadolu, les migrants ont été remis à la direction provinciale de la gestion des migrations après les procédures nécessaires.

L'ONG Aegean Boat Report, qui surveille l'activité des migrants en mer Égée, a rapporté dans son dernier rapport hebdomadaire (du 18 au 24 novembre) que 54 bateaux transportant 2606 personnes ont tenté de traverser la Méditerranée vers les îles grecques de la mer Égée mais ont été interceptés et repoussés. Selon Aegean Boat Report, au cours de l'année, les garde-côtes et la police turque ont intercepté 2156 bateaux qui n'ont pas réussi à atteindre la Grèce, transportant 57 553 personnes.

Depuis le début de l'année, environ **44 000 migrants** ont été enregistrés **arrivant sur les îles grecques à bord de 1484 bateaux**. Certains migrants feront plusieurs tentatives de traversée avant d'arriver enfin.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-10.pdf

AFRIQUE

COTE D'IVOIRE

Plus de 63.000 demandeurs d'asile sont accueillis

Un expert de l'ONU a salué cette semaine les efforts déployés par la Côte d'Ivoire pour

accueillir plus de 63.000 demandeurs d'asile fuyant la violence terroriste dans les pays voisins ainsi que ses investissements substantiels dans la région du nord.

« *La Côte d'Ivoire a fait preuve d'une approche proactive et équilibrée, intégrant à la fois des mesures de sécurité et des initiatives de développement à long terme. Elle s'est efforcée de combler l'écart entre la population et les forces de sécurité* », a déclaré le Rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, à l'issue d'une dans le pays. « *Je reconnais les efforts importants déployés par le gouvernement pour gérer l'afflux de demandeurs d'asile fuyant la violence de l'autre côté de la frontière* », et je salue « *la résilience et la générosité de ces communautés, malgré leur situation précaire* ». Il a encouragé le gouvernement à trouver des solutions durables pour ces populations déplacées. « *Malgré le grand nombre de demandeurs d'asile, très peu d'incidents de sécurité ont été signalés depuis 2021* », a noté l'expert.

https://news.un.org/fr/story/2024/12/1151306?utm_source=UN+News+-+French&utm_campaign=42ac72ede6-EMAIL_CAMPAIGN_2024_12_11_01_03&utm_medium=email&utm_term=0_0264da9d8f-42ac72ede6-107916625

TUNISIE

Deux corps retrouvés au large de Mahdia, 28 personnes secourues

Deux corps de migrants tunisiens ont été repêchés après le naufrage, vendredi 29 novembre 2024, de leur embarcation au large de la ville de Mahdia, dans l'est de la Tunisie, à moins de 100 km de Lampedusa. Un autre corps est toujours porté disparu. 28 ont été secourus par les garde-côtes tunisiens. Les 31 migrants, majoritairement tunisiens, étaient partis de la petite ville de Téboulba pour tenter de rallier l'Europe.

AMERIQUE

MEXIQUE

Le Mexique va créer un registre des migrants

Le Mexique va enfin devoir changer sa loi sur la migration, et créer un registre pour les détentions de personnes migrantes sur son territoire. Cela fait suite à une plainte déposée en ce sens il y a trois ans par deux associations (notamment le service jésuite d'aide aux migrants qui a documenté plus de 1200 cas de disparition de personnes en migration). Rien qu'en 2024, plus de 900 000 migrants traversant le Mexique ont été arrêtés, confrontés à l'isolement et au manque de défense juridique. La plateforme devra être accessible au public. Elle devra indiquer l'heure et le lieu d'arrêt des personnes par les services de migration mexicains, et indiquer les lieux où elles sont transférées. L'idée cette mesure est d'éviter les arrestations arbitraires et la violence de la part des autorités. Jusqu'ici, il n'y a aucune règle précise qui organise l'arrestation ou le placement des gens dans les centres des services de migrations au Mexique. Les associations dénoncent leur fonctionnement équivalent à des prisons arbitraires. Les migrants n'ayant pas toujours la possibilité de juste passer un coup de fil pour prévenir leur famille, pas de durée précise de détention, leur séjour pouvait durer indéfiniment. Les migrants sont nombreux à dénoncer la corruption des autorités, l'extorsion et les enlèvements.

Pour les millions de personnes qui fuient chaque année leur pays pour rejoindre les États-Unis, la traversée du Mexique est une étape obligatoire, mais aussi des plus difficiles. Les migrants sont en proie aux persécutions des autorités et des groupes criminels qui en profitent pour alimenter leur négoce. Une nouvelle 3^{ème} caravane de migrants est partie le 1^{er} décembre de Tapachula, au sud

du Mexique pour rejoindre la frontière américaine. Inquiets du retour de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis, les migrants souhaitent traverser la frontière mexicaine au plus vite.

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20241203-le-mexique-va-cr%C3%A9er-un-registre-des-migrants>

USA

Trump dit que Mexico accepte de «stopper l'immigration», la présidente mexicaine dément

Mercredi 27 novembre 2024, après un échange téléphonique avec la présidente du Mexique, le président élu américain a déclaré « *Elle a accepté de mettre un terme à l'immigration à travers le Mexique et en direction des Etats-Unis, fermant ainsi notre frontière sud* ». Il a évoqué « *une merveilleuse conversation avec la nouvelle présidente du Mexique* ». « *Le Mexique va empêcher les gens de se rendre à notre frontière sud, et ce dès maintenant* », a-t-il poursuivi dans un autre message, assurant que cette mesure contribuerait « *grandement à mettre un terme à l'invasion illégale des États-Unis* ».

Ces propos ont été peu après contredits par la présidente mexicaine. « *J'ai expliqué la stratégie globale que le Mexique a suivie pour faire face au phénomène migratoire (...) Nous réitérons que la position du Mexique n'est pas de fermer les frontières, mais de construire des ponts entre les gouvernements et entre les peuples* ». Plus tôt, la dirigeante de gauche avait précisé avoir eu une « *excellente discussion* » avec le républicain sur les sujets de la sécurité et de l'immigration. « *Nous avons abordé la stratégie mexicaine face au phénomène de la migration* », a-t-elle fait savoir. Elle a précisé avoir indiqué à son interlocuteur « *que les caravanes (de migrants) n'arrivent pas à la frontière nord (entre le pays et les États-Unis) parce qu'elles sont prises en charge au Mexique* ».

<https://www.rfi.fr/am%C3%A9riques/20241128-%C3%A9tats-unis-trump-dit-que-mexico-accepte-de-stopper-l-immigration-la-pr%C3%A9sidente-sheinbaum-d%C3%A9ment>